COMMUNE de SAIZERAIS

Janvier 2012

Saizerais *infos*

VOEUX 2012

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est toujours un grand plaisir d'accueillir élus, présidents d'associations, et habitants à la Salle Multi Activités pour la cérémonie des vœux à la population.

Nous laissons 2011 derrière et nous nous tournons vers 2012 avec optimisme. De l'optimisme, il en faut pour gérer une commune ! Il faut arriver à faire conjuguer un esprit d'ouverture pour accueillir les nouveaux (habitants, entrepreneurs, projets) tout en préservant l'esprit de Saizerais, son histoire, ses racines, ses valeurs, ses habitants, ses enfants, ses anciens... tel est notre exercice quotidien. Nous savons bien que nos orientations ne font pas toujours l'unanimité, que certaines personnes ne comprennent pas toujours nos choix, nous sommes bien conscients que certains de nos concitoyens peuvent être déçus parfois de certaines décisions les impactant directement. Pourtant, il est de notre devoir de garder cette ligne directrice et juridique qu'est l'intérêt général, ce pourquoi nous avons été élus, sans aucune discrimination qu'elle soit négative ou positive.

Saizerais a besoin d'avancer vers un développement maîtrisé, besoin d'exister au sein de la Communauté de Communes, besoin de proposer à ses enfants des structures d'accueil pour leur permettre de rester ou de revenir au village et d'y fonder une famille, besoin de faciliter la vie de ses anciens ; un village qui n'avance pas est un village qui se meurt. C'est pourquoi nous allons continuer à améliorer notre cadre de vie, pour continuer à bien vivre à Saizerais.

Les travaux du quartier St Amand sont maintenant terminés, les arbres et plantes n'ont plus qu'à pousser ! Saizerais a dorénavant deux places : Place Adrien Toussaint, devant la mairie, et Place Saint Amand, l'ancienne place dite de la boulangerie. Les travaux paysagers dans le village, améliorés d'année en année, nous ont permis d'obtenir, en 2011, une récompense au concours des villages fleuris organisé par le Conseil Général. Nous n'avons pas encore de fleurs mais c'est un véritable travail où chaque habitant, chaque personnel en sont acteurs. Un travail d'équipe qui met Saizerais à l'honneur départemental et dont nous sommes fiers !

En 2012, l'aménagement du quartier St Georges devrait enfin se concrétiser... Quelques problèmes administratifs perturbent en effet ce dossier mais vu l'ampleur et la difficulté des travaux, il ne faut pas se tromper ! Pendant ce temps, des maisons du quartier seront encore aménagées ou construites, ce qui ne fera qu'en améliorer l'esthétique au final, après tout, c'est bien le but....

La réfection de la Salle Multi Activités, qui a subi les assauts de certains malfaisants, est également prévue au programme 2012 ! C'est un lieu de vie pour tous qui doit être respecté par tous, puisqu'il appartient à TOUS.

Deux projets nous tiennent à cœur : les futurs groupe scolaire et locaux techniques. Des travaux à plus ou moins long terme, des investissements importants mais que l'on ne peut pas ignorer car il y va de la pérennité de notre collectivité.

Un village, c'est comme une grande famille où tout le monde a sa place. Je souhaite vous mettre à l'honneur, parce que c'est aussi vous en tant qu'habitants de Saizerais, en tant que citoyens face à vos devoirs et vos obligations, en tant que parents responsables de l'éducation de vos enfants, en tant que bénévoles associatifs, qui, par vos encouragements, nous donnez la volonté, l'enthousiasme, l'envie de poursuivre la feuille de route fixée par l'Équipe Municipale.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui, je l'espère de tout cœur, vous apportera pleine réussite tant sur le plan personnel que professionnel.

Édith Céglarz

DANS CE NUMÉRO :

Directrice de publication : *Édith Céglarz*
Mise en page : *Audrey Roger*
Impression : *Mairie de Saizerais*
Dépôt légal : *numéro 534 - janvier 2012*

EDITH CEGLARZ
Maire

LES FINANCES COMMUNALES

Les comptes 2010 ont fait apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2010	822 868,31 €	334 994,46 €
Recettes 2010	891 299,29 €	291 707,69 €
Résultat de l'exercice 2010	68 430,98 €	-43 286,77 €
Résultat 2009 reporté		213 712,06 €
Résultats cumulés	68 430,98 €	170 425,29 €
Excédent global de clôture	238 856,27 €	

Ce qui a permis, entre autre, de réaliser en 2011 un certain nombre d'aménagement.

IMPÔTS LOCAUX 2011, CE QUI A CHANGÉ :

À compter de 2011, suite à la disparition de la Taxe Professionnelle, une nouvelle répartition des taxes a été mise en œuvre.

Pour les propriétés bâties (taxe foncière), votre feuille d'impôt comportait 6 colonnes. En 2011, la part régionale a été transférée au département.

Il reste donc 5 colonnes : la commune, l'intercommunalité, le département, la taxe spéciale d'équipement et la taxe d'ordures ménagères.

Exemple : la Taxe Foncière 2011

Votre base locative 2010 était de 1980 euros, elle est passée à 2 019 euros, soit une augmentation de la base locative de 39 euros (soit une augmentation des bases locatives de 2 %).

— Le taux de la Commune de Saizerais est passé de 15,46 % à 15,74 %, soit 12 euros de revenus en plus pour la Commune.

— Le taux de l'Intercommunalité est resté à 1,65 %, compte tenu du faible taux, cela ne représente aucun ou peu de revenu supplémentaire pour la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

— La part du Département a été intégrée à la part de la Région, sachant que les taux avaient été augmentés, soit 60 euros de revenus supplémentaires pour le Département.

— La taxe spéciale d'équipement est passée de 1,141 à 0,27 %, soit 2 euros d'augmentation. Cette taxe finance les interventions foncières des établissements publics d'Etat.

— La Taxe Ordures Ménagères est restée stable à 10,10 %, soit 4 euros d'augmentation. Pour l'année 2011, la cotisation annuelle pour le ramassage et le tri de vos ordures ménagères est de 204 euros pour une base locative de 2019 euros. Cette taxe vous permet de bénéficier de trois ramassages hebdomadaires en porte à porte, du ramassage du verre en conteneurs, de la gestion de vos déchets depuis la déchetterie intercommunale et de deux ramassages annuels de type « monstres ».

Pour la taxe d'habitation, votre feuille passe de 4 à 3 colonnes : Commune, Intercommunalité et taxe spéciale d'équipement) car la part du département a été transférée à la communauté de communes.

Les bases fiscales : tous les ans, le Parlement vote la Loi de finances qui fixe une hausse de l'assiette des impôts. On parle de base pour la taxe foncière et de valeur locative pour la taxe d'habitation.

Exemple : la Taxe d'Habitation 2011

Votre base locative 2010 était de 3959 euros, elle est passée à 4 037 euros, soit une augmentation de la base locative de 78 euros (soit une augmentation des bases locatives de 2 %).

Vous avez un enfant à charge (moins 10 %), votre base nette d'imposition passe de 3 703 euros à 3773 euros, soit une réelle augmentation de la base locative de 70 euros.

— Le taux de la Commune de Saizerais est passé de 13,93 % à 14,18 %, soit, pour une famille avec un enfant à charge, 32 euros de revenus en plus pour la Commune de Saizerais.

– Le taux de l'Intercommunalité est passé de 1,19 % à 11,24 % (elle n'a pas augmenté mais elle a intégré la part du département de 9,23 %), soit une augmentation de 55 euros.

— La taxe spéciale d'équipement n'a pas augmenté, elle est de 0,131 %, mais, du fait de l'augmentation de votre base locative, elle passe de 5 euros à 9 euros. Cette taxe finance les interventions foncières des établissements publics d'Etat.

Au montant total s'ajoute, bien entendu, la contribution à l'audiovisuel public due en 2011 !

Nous espérons que ces quelques informations vous auront éclairés sur les montants versés aux uns et aux autres ...

Affouages

Comme chaque année, et ce afin d'entretenir au mieux la forêt communale, qui se situe à l'Est de Saizerais, direction Liverdun et Jaillon, des travaux d'exploitation, de plantations, des créations de layons et des coupes sont proposés.

Hormis les arbres de gros diamètre mis en réserve pour être exploités en grume, la commune propose d'affecter tous les produits des coupes au partage en nature entre les affouagistes. Le début de coupe et de façonnage a commencé dès le tirage des affouages (début décembre), la fin de coupe et de façonnage est prévue au 30 avril 2012, la fin de vidange 31 août 2012. La taxe d'affouage à 110 Euros pour les affouages 2011/2012.

Attention, certaines règles s'imposent aux affouagistes : l'exploitation doit être réalisée par les affouagistes eux-mêmes. Ils devront être assurés pour les risques liés à ces travaux. Les rémanents doivent être mis en tas et laissés sur place en dehors des chemins, fossés, souches et plages de semis d'avenir. Il est interdit de brûler. Le débardage des bois façonnés est interdit par sol non portant et en période de forte pluie.

Un verger éducatif



La Commune a décidé d'adhérer à l'association « Les Croqueurs de pommes » qui se propose de créer sur le territoire communal un verger éducatif afin notamment de sauvegarder les variétés fruitières en voie de disparition et de favoriser la promotion d'autres variétés peu connues. Ce premier verger communal se situe à l'entrée de Saizerais, du côté du quartier les Vignes, à droite en venant de Marbache. L'association propose d'associer les enfants scolarisés et les habitants de la Commune à cette démarche, d'aider les amateurs à constituer leur propre verger, de les initier aux techniques de taille, de greffe et de plantation, pour une cotisation annuelle qui était en 2011 fixée à 25 €.

D'autres vergers devraient voir le jour dès l'année prochaine...

Contact : Michel JACQUEMIN
Adresse : 10 RUE LYAUTEY - 54136 BOUXIÈRES-AUX-DAMES
Téléphone : 06 83 90 68 87

Des noms pour des rues et places

La place n'avait pas officiellement de nom. Elle était communément appelée Place dite « de la Boulangerie » ou Place des « Maronniers » (disparu depuis bien longtemps déjà) ! Il a été décidé de la nommer « Place Saint-Amand », en l'honneur du Saint Patron de ce quartier.

Trois arbres ont été plantés cet automne, dont un au centre. Le choix s'est porté sur un Tulipier de Virginie et non sur un Maronnier (cette espèce étant victime d'une maladie incurable depuis plusieurs années).

La voie d'accès à la zone artisanale, qui sera au final une boucle, s'appelle dorénavant « Rue des Vergers », des arbres fruitiers seront plantés dans ce secteur.

DES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES AFFAIRES JURIDIQUES

Le Conseil Municipal a autorisé le maire à ester en justice pour défendre les intérêts de la Commune de Saizerais.

La Société GIPLAUR a fait assigner devant le Tribunal de Grande Instance la Commune de Saizerais afin de faire annuler le titre exécutoire de 10 915,89 euros correspondant aux frais de branchement aux réseaux d'eau et d'assainissement de sa propriété 20 Rue Saint Amand à Saizerais. Elle demandait également 2 000 euros de dommages et intérets.

Le 10 décembre 2009, le Tribunal de Grande Instance a débouté la SARL GIPLAUR.

Le 12 avril 2011, suite à un appel de la SARL GIPLAUR, la Cour d'Appel de Nancy a déclaré l'appel non fondé et a confirmé le jugement déféré et condamné la SARL GIPLAUR à verser à la Commune de Saizeais 1 500 euros sur le fondement du Code des Procédures Civiles.

La Société GIPLAUR fait l'objet d'une procédure de sauvegarde rendu par le Tribunal de Commerce de Nancy.

La société SODEVAM (Société qui avait mis en œuvre le lotissement les Vignes) a demandé au Tribunal Administratif de condamner la Commune de Saizerais à lui verser 50 346,56 euros, augmentés des intérêts compensatoires de 2 % et réclamait 3 000 euros de dommages et intérets.

La SODEVAM prétend qu'il y a eu des arriérés lors de la rétrocession du lotissement en 1999 et que des factures n'ont pas été réglées à la fin du mandat de concession.

Le Tribunal Administratif a rejeté la requête de la SODEVAM le 8 novembre 2011.

Monsieur ADAM Jean Marie a demandé au Tribunal Administratif d'imposer à la Commune de Saizerais de modifier la matérialisation des emplacements de stationnement qu'elle a réalisé sur l'usoir situé devant sa propriété, au 41 Rue Saint Amand à Saizerais. Le plaignant réclame à la commune 2 000 euros de dommages et intérets au titre du Code de Justice Administrative.

Le Tribunal Administratif, réuni le 8 novembre 2011, a rejeté la requête de Monsieur ADAM.

TARIFS MUNICIPAUX 2012

LOCATIONS

Location de salles communales pour les habitants de Saizerais

La Salle Multi-Activités (120 personnes)
En semaine et jours feriés
(1 jour avec forfait de nettoyage) ....210 €
Week-end
(2 jours avec forfait de nettoyage) ....265 €
Réunions de famille exceptionnelles
(décès) ....60 €

Prévoir assurance, forfait nettoyage, arrhes (30 % sur le montant de la location) et caution (800 €)

Local Saint-Georges (loué uniquement aux adultes pour fêtes de famille)
Le week-end ....70 €
La journée en semaine ....44 €
Particuliers de - de 18 ans (la journée)..............33 €
Prévoir assurance, forfait nettoyage (32 €) et caution (200 €)

Location de matériel pour les habitants de Saizerais

Banc en bois type brasserie
Tarif : 1 € la journée ou le week-end
Caution : 155 €

Table pliante (type table de brasserie)
Tarif : 2 € la journée ou le week-end
Caution : 155 €

Table brasserie + 2 bancs
Tarif : 3 € la journée ou le week-end
Caution : 155 €

Tente Marabout : location pour le week-end
Habitants de Saizerais : 95 €
Une caution de 850 € sera demandée lors de l'emprunt

Photocopie, impression, télécopie
0,15 (en noir et blanc) à 0,30 € (en couleur) selon le format



CENTRE DE LOISIRS

Tarifs 2011/2012 des Centres de Loisirs

C.L.A.E « Centre de Loisirs Associé à l'École » et C.L.S.H « Centre de Loisirs Sans Hébergement »

	Saizerillons	Extérieurs
L'heure de garderie (CLAE)	1,90 €	4,10 €
Restauration scolaire (incluant 2 h de CLAE) QF entre 0 et 783 Non allocataire et QF > 783	4,75 € 5,75 €	9 €
Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) La journée 5 jours consécutifs (la journée) Forfait mensuel (4 semaines été)	18,50 € 16,50 € 274 €	26 € 20,50 €
Mercredis récréatifs (CLSH) La demi-journée sans repas La journée	7 € 18,50 €	10 € 25 €

DROITS DE PLACE ET CIMETIÈRE

Droits de place

Voirie ....1 €
Électricité ....1 €

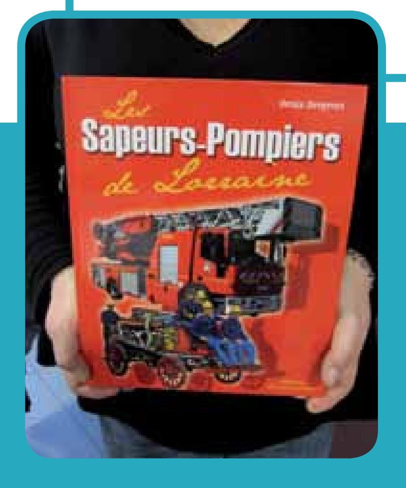
Cimetière

Concessions

15 ans ....72 €
30 ans ....144 €
50 ans ....226 €

Columbarium

15 ans ....515 €
30 ans ....825 €
Plaque columbarium ....56,50 €





En vente à l'accueil : le livre « La Dame de Saizerais » à 12 € ; la carte « les sentiers de randonnée » à 8 €, le livre « les Sapeurs Pompiers de Lorraine » à 32 €.

Vous pouvez également trouver à l'accueil des cartes de randonnées gratuites (communale, intercommunale), de la documentation diverse, de nombreuses informations sur vos droits et les aides intercommunales.

Enquête de Recensement de la population en 2012

« Chacun de nous compte »

En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population. L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Cette année, c'est à partir du jeudi 19 janvier. Suivant le quartier dans lequel vous habitez, vous rencontrerez : Virginie Benhamou, Annie Martinez et Alexandre Sauvage *(photos ci-contre)*

Mode d'emploi

1. Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents :

— le premier, intitulé **feuille de logement**, comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement.

— le second, **le bulletin individuel**, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Le recensement doit être terminé le samedi 18 février. Votre participation est obligatoire et importante. Les données recueillies sont confidentielles. Elles sont importante pour notre Commune, le nombre d'habitants est une donnée de base qui entre dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement.



Reprise de concessions

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été constaté par procès verbaux l'état d'abandon de différentes tombes dont les concessions avaient plus de 30 ans d'existence. Conformément à l'article R.2223-17 du même Code, une liste de ces concessions est déposée et tenue à la disposition du public. L'état d'abandon des tombes nuit au bon ordre et à la décence du cimetière et constitue une violation des engagements de bon entretien souscrit par les attributaires des dites concessions en leur nom et au nom de leurs successeurs.

Ainsi, au nom de la Commune, le Maire est autorisé à reprendre et à remettre en service pour de nouvelles inhumations, par arrêté municipal, les concessions dûment référencées en état d'abandon.

Pour tous renseignements, prendre contact avec Christine Malglaive, Adjointe.

AIDE AU FINANCEMENT DE FORMATIONS

Secourisme

Une participation communale, pour les habitants de Saizerais, au coût de la formation aux premiers secours dispensée par la Croix Rouge Française ou par les Sapeurs Pompiers, à hauteur de 50% du coût soit 30 € au maximum par participant, sous réserves que cette formation soit dispensée après accord préalable.

Bafa

La Commune de Saizerais ne participe plus directement le financement des formations BAFA, eu égard notamment au coût. Le conseil a décidé de modifier son engagement en participant au financement du BAFA des jeunes saizerillions, sous forme de bourse, et à les recruter au moins 30 jours, en qualité de stagiaires BAFA, sous réserves qu'ils satisfassent, bien entendu, aux exigences de la fonction d'animateur. Cette bourse sera versée après obtention du BAFA, à hauteur de 50 % du coût résiduel, dans la limite de 400 €, sur présentation des justificatifs correspondants, après accord préalable et engagement mutuel par convention approuvée ce jour.



DONS

L'Association « Les 4 Vents » a reçu de Madame Klein un tableau peint par son mari représentant la rue Saint Amand. Madame Frechin, Présidente de l'association, a eu la charge de faire don de cette oeuvre à la Commune. Le Conseil Municipal a accepté ce don de cette oeuvre d'art, d'une valeur de 350 € et l'a exposé à l'accueil de la mairie.

Le « petit patrimoine » de Saizerais n'est pas toujours identifiable et la municipalité tente, au fur et à mesure des années, de le remettre en valeur : fleurissement, installation d'une fontaine, etc...

Dernièrement, Monsieur Schoumann a cédé à la Commune de Saizerais à l'Euro payant (eu égard aux frais de notaire), un bien immobilier, identifié « LE PIGEONNIER », dans le quartier St Georges, sis rue des Mésanges à Saizerais et cadastré sous le n° AA29.

Quelques travaux de remise en état vont être rapidement réalisés pour le protéger des intempéries en attendant qu'il soit aménagé.

Monsieur Vicq, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine, est venu en mairie le mercredi 14 septembre 2011 pour signer une convention avec la Commune de Saizerais.

« La pire des gangrènes contemporaines, c'est l'indifférence ou l'abandon. Dans un fatalisme désolé, vous auriez pu, face à un édifice d'une grande simplicité mais marqué par les agressions du temps qui passe, le laisser poursuivre son labeur et faire qu'il ait finalement raison.



Vous avez considéré que ce petit pigeonnier avait la nostalgie des lieux endormis. Et qu'il n'y avait pas de raisons pour qu'il devienne un sujet d'éloignement et tombe dans l'oubli le plus injuste.



Car ce bâtiment a sa légitimité à retrouver sa dignité.

En le remettant en lumière pour qu'il témoigne de l'histoire locale, vous cultivez l'authenticité et maintenez l'héritage patrimonial.

Votre initiative se met au service de la noble cause du patrimoine.

La Fondation du Patrimoine a entendu votre appel. Elle se réjouit, à vos côtés, d'être le complice d'une belle revanche car elle considère, comme vous, que ni le silence, ni l'oubli, ne doivent régir ce qui fut.

D'autant qu'il deviendra, par votre choix, une halte appréciée par les pélerins en chemin vers Saint Jacques de Compostelle.

C'est dans cet esprit que je vous propose la signature d'une convention par laquelle la Fondation du Patrimoine vous accorde directement la somme de 1 500 euros au titre de sa participation à la réalisation de votre projet. »

NOUVELLES VENUES

— Nathalie Volpi remplace désormais Marie-France, partie à la retraite, à l'accueil de la Mairie et de la Poste.

— Audrey Roger occupe, quant à elle, le poste de chargée de communication depuis décembre 2011.





LAURENT KOBLER
1er Adjoint - Vice Président
à l'Intercommunalité

Le verre

Les verres sont toujours collectés dans les bennes à verre des points tris. Ils ne doivent ni être mis dans les poubelles d'ordures ménagères, ni dans les sacs transparents jaunes.

Les autres bennes «papiers » et « plastiques » seront retirées progressivement des points tris.

Les déchets biodégradables

Du 1er décembre au 31 mars 2012, la collecte des déchets biodégradables (restes alimentaires, déchets verts) se fait tous les 15 jours, en semaine impaire.

À partir du 1er avril, la collecte reprendra tous les jeudis matins. Il faut sortir les poubelles la veille.

Les personnes qui n'ont pas retiré leurs sacs biodégradables en novembre peuvent venir les chercher à l'accueil de la mairie.

Les recyclages secs

Depuis le vendredi 2 décembre 2011, les recyclables secs presentés en sacs transparents jaunes sont collectés tous les vendredis, en « porte à porte ». Ceux-ci doivent être sortis tous les jeudis soirs.

Les déchets acceptés dans le cadre de cette collecte sont les emballages cartons, les bouteilles et flaconnages plastiques, les prospectus, journaux et magasines, les boîtes métalliques (canettes, conserves...) et les briques alimentaires.

Les déchets

Pourquoi la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a modifié le ramassage ?

— Pour diminuer de 15 % le tonnage des ordures ménagères enfouies ou brûlées

— Pour continuer à ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Extension de la zone artisanale

Début novembre 2011, les travaux d'aménagement de la Zone Artisanale de Saizerais ont commencé.

Annoncés depuis plus d'un an, ces travaux vont permettre d'étendre la zone artisanale sur la totalité du territoire prévu dans le Plan Local d'Urbanisme, et auparavant, dans le Plan d'Occupation des Sols.

Suite à l'enquête publique (ouverte à tous) sur l'extension de la Zone Artisanale de Saizerais, qui s'est déroulée en juin, la Préfecture de Meurthe et Moselle a autorisé l'installation d'une station d'assainissement autonome spécifique pour cette zone.

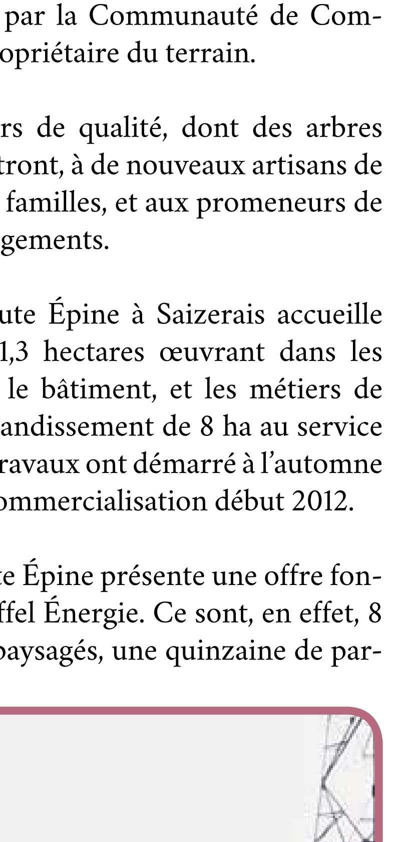
Tous les travaux sont gérés par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, propriétaire du terrain.

Des aménagements paysagers de qualité, dont des arbres fruitiers, et des chemins permettront, à de nouveaux artisans de s'installer à Saizerais, avec leurs familles, et aux promeneurs de profiter de ces nouveaux aménagements.

L'Espace Artisanal de la Haute Épine à Saizerais accueille aujourd'hui 4 entreprises sur 1,3 hectares œuvrant dans les domaines aussi diversifiés que le bâtiment, et les métiers de bouche. Il va s'enrichir d'un agrandissement de 8 ha au service des entreprises artisanales. Les travaux ont démarré à l'automne 2011 pour une ouverture de la commercialisation début 2012.

L'Espace Artisanal de la Haute Épine présente une offre foncière avantageuse au coeur d'Eiffel Énergie. Ce sont, en effet, 8 hectares accessibles, vivants et paysagés, une quinzaine de par-





celles de 1500 à 5000 m² qui sont dédiés aux entreprises artisanales. C'est un espace de travail privilégié mais également un espace de vie puisque avec l'implantation de leur activité les artisans ont la possibilité de réserver un espace d'habitation (30 % maximum de la SHON).

Un espace d'activité éco-durable au service des entreprises

L'aménagement de l'espace artisanal est réalisé dans un souci de cohérence et de qualité architecturale, associé à une réelle intégration paysagère et environnementale. Il se veut une véritable vitrine de l'activité artisanale du Bassin de Pompey. Afin d'accompagner les entreprises dans cette démarche, la Communauté de Communes met à disposition un cahier des charges réalisé avec un architecte.

De l'Intégration paysagère à l'assainissement écologique et autonome en passant par la réalisation de cheminements piétons et cyclables, par la signalétique et le mobilier urbain, l'éclairage public basse consommation… tout est prévu pour aménager un cadre de vie et de travail agréable et préservé dans le respect des normes Haute Qualité Environnementale.

Des enjeux économiques

La réalisation de l'espace artisanal de la Haute Epine répond à un triple enjeu :

— Répondre à une demande croissante des artisans du Bassin de Pompey en matière de foncier. La plupart des entreprises artisanales déjà implantées sur le bassin et souhaitant s'y développer ne trouvent pas d'offre immobilière adaptée à leurs besoins.

— Rééquilibrer le développement économique du territoire du Bassin de Pompey vers les zones rurales du plateau de Haye. Les activités économiques y sont insuffisamment développées par rapport à celles de la vallée de la Moselle et du parc d'activités Eiffel Energie.

— Développer l'emploi en milieu rural. Cette zone présente à terme un potentiel de création de 100 emplois.

Des aménagements au service de la Haute Qualité Environnementale

— Construction d'une station d'épuration autonome et paysagère destinée à recueillir les eaux usées.

— Aménagement d'un bassin pour recueillir et traiter les eaux de pluie.

— Cheminement piéton sur l'ensemble de la zone et liaisons de promenades.

— Aménagements paysagers le long de la RD avec une alternance de petits arbustes et de marronniers afin d'obtenir une façade végétale pour la zone d'activité et créer une entrée de village verdoyante.

— Le long de toutes les voiries internes, plantation d'érables entre le lotissement d'habitation et la zone artisanale, création d'un verger avec la réintroduction d'espèces régionales tels que des pommiers et des mirabelliers…

— Mise en place de candélabres à faible consommation le long des voiries et des petites bornes solaires sur le chemin piétonnier traversant la zone d'activité.

2,85 MILLIONS D'EUROS HT

Subventions :

— État / Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) : 100 000 euros

— Département / Dotation d'investissement : 193 000 €

— Département / Zone activités d'intérêt départemental à maîtrise d'ouvrage territorial : 150 000 euros

Le prix de vente des terrains a été fixé à 23 euros HT le m². Pour tous renseignements prendre contact avec la Communauté de Communes du Bassin de Pompey au 03 83 49 81 81 **www.cc-bassinpompey.fr**



SERVICE DE L'URBANISME



FRANÇOIS SAUVAGE
Adjoint en charge de l'Urbanisme

Suppression de la TLE au profit de la TA

La Loi de Finances Rectificative pour 2010 a institué une taxe dite « Taxe d'Aménagement » (T.A.) en lieu et place de la « Taxe Locale d'Equipement » (T.L.E.). La Taxe d'Aménagement est établie sur les constructions, les reconstructions, les agrandissements et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. Son assiette repose sur la valeur de la surface de construction et sur celle des aménagements et installations.

Pour mémoire, le taux de la T.L.E. appliqué à Saizerais est à ce jour de 2%. Le conseil a décidé de fixer le taux de la T.A. à 1,5% sur l'ensemble du territoire de la Commune, ce qui devrait générer une légère augmentation par rapport au montant perçu au titre de la T.L.E. En 2012, il sera sans doute nécessaire de revoir ce taux, à la hausse ou à la baisse, sur certains secteurs.

Remise en état de chemins dit « d'exploitation »

Le Conseil Municiapl a passé une convention de répartition des frais d'aménagement du chemin d'exploitation numéro 76 (à hauteur de 50 %) et de son entretien avec les Ecuries de la Neyette afin de faciliter les activités « agro-touristiques » de leur exploitation.

En parallèle, le chemin d'exploitation conduisant à la Rue des Pétunias a été également refait.

Dans le cadre du passage des câbles reliant le poste de Millery à la centrale photovoltaïque de Rosières en Haye, la Société EDF EN FRANCE avait prévu, par convention, d'aménager des chemins communaux de Saizerais en «bi couche» (chemins de Fourchevoie et des Vignes notamment). Or, elle a modifié son tracé initial qui ne traversera plus, comme prévu, le territoire de Saizerais. La convention déjà signée, avec en contre-partie la réfection de chemins d'exploitation, s'avère donc caduque ! De ce fait, les promeneurs devront attendre un financement communal avant de se promener sur des chemins plus « propres ». Une entreprise vient d'intervenir pour nettoyer les abords de nombreux chemins communaux (anciennement propriété de l'Association Foncière de Saizerais) bordant notamment les espaces boisés.

Il est rappelé aux propriétaires privés qu'ils doivent veiller à couper règulièrement leurs arbres et taillis afin de ne pas empiéter ni sur le domaine public, ni sur le domaine privé d'autrui.

Travaux de voirie

Pour la partie communale, les travaux de la Place St Amand, des Rues de Liverdun, des Bégonias, des Lilas, Saint Amand et du Chemin de Jaillon, les dépenses et recettes sont répertoriées ci-contre :



BUDGET VOIRIE

Dépenses TTC	Recettes TTC	
418 441,93	Conseil Général :	44 208 €
		31 709 €
	S.D.E. :	89 937 €
	CCBP :	25 000 €
	DEPUTE :	10 000 €
		119 854 €

Pour la partie communauté de communes, le montant des dépenses est de 248 897,35 euros.

Le montant de l'emprunt contracté pour ces travaux est de 200 000 euros, au taux de 4,80 %, sur 20 ans, pour un investissement tant attendu et qui devrait durer... Dans le cadre de l'aménagement d'un bâtiment en commerces et logements, le bilan global et définitif de l'opération s'établit donc comme suit :

BUDGET COMMERCES/LOGEMENTS

	Dépenses HT		**Recettes**
	Achat	Travaux	Subventions
Commerces	40 356,93€	209 272,12 €	197 096 €
Logements	60 535,39 €	311 039,39 €	78 800 €
Totaux	200 892,32 €	520 311,51 €	275 896 €
Emprunt	100 000 €	150 000 €	

L'entretien du village

Rien de mieux que de vivre dans un village sympathique et agréable à vivre. Les agents communaux, à l'ombre ou au soleil, participent activement à rendre la vie des habitants agréables, petits et grands.





Concours d'été des « Villages Fleuris »

Depuis trois années, la Commune de Saizerais s'inscrit au concours des « Villages Fleuris » organisé par le Conseil Général de Meurthe et Moselle. Cette année, Saizerais a été, pour la première fois, récompensé pour son travail et nous avons été classés 3ème dans la 3ème Catégorie (communes de 1 001 à 5 000 habitants).

Une belle récompense pour tous, car dans le fleurissement entrent en ligne de compte la propreté du village, des usoirs, la qualité des plantations et fleurs, les façades, …

Ce concours s'adresse aux communes et également aux particuliers. Il tente à faire évoluer leurs pratiques pour un fleurissement cohérent, maîtrisé et durable. Ne pas hésiter à vous inscrire à titre personnel. Le Conseil Général vient de nous faire savoir qu'il a obtenu, pour la seconde fois, le label « Département Fleuri » grâce au soutien des communes investies, en participant activement au concours des « Villages Fleuris », dont Saizerais fait donc maintenant partie.

En 2012, le jury départemental visitera Saizerais en juillet et août.

Des filets de foot pour les ados



Pendant les vacances d'été, un petit groupe d'adolescents s'est mobilisé pour tenter de réhabiliter les terrains de football près de la Salle Multi-Activités. Forts de nombreuses propositions, longuement réfélechies, ils sont venus mi-août déposer leurs dessins à Madame le Maire !

Face à cette forte implication, on ne pouvait que répondre favorablement à cette demande. Des filets de foot ont donc été achetés par la municipalité puis ils ont été installés par les ados et l'animateur jeunesse, le mercredi 7 septembre 2011.

Des petits travaux d'assainissement sont prévus pour clôturer leur projet. Bravo pour cette action !

Les écoles et aires de jeux remises en état

Julie, Patrick et Francis ont passé une bonne partie de cet été à remettre en état les bâtiments et jardins des écoles pour la rentrée de septembre. Édith, Marilyn, Léone, Sandra et Emilie, de leur côté, se sont chargées du grand ménage ; cette charge leur incombant à chaque vacances scolaires (petites ou grandes).

Les espaces verts

JARDINAGE AVEC LES ENFANTS DU CLAE





Début juin, les enfants du CLAE ont pu planter un massif de fleurs et de petits légumes sur la toute nouvelle place Saint-Amand. L'activité s'est déroulée en deux temps : lundi soir, 5 enfants de 3-5 ans ont commencé les plantations accompagnés de Sandrine et Julie puis, le jeudi, les plus grands sont venus finir le travail accompagnés d'Armelle. Il ne restait plus qu'à entretenir et à arroser, adultes et enfants ont bien joué le jeu. La preuve !

BALAYAGE DES RUES

Depuis quelques années déjà, une société intervient quatre fois par an dans les rues pour le nettoyage des fils d'eau. Les agents balayent auparavant les trottoirs. Les habitants sont prévenus par le Flash Info afin de laisser les bords des trottoirs accessibles au camion (donc libres de tous véhicules !).

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



VINCENT ROUYR
Adjoint en charge de l'Eau et de l'Assainissement

Prélèvement automatique

Depuis le mois de février 2011, plus de 120 abonnés (soit plus de 20 % de la totalité des abonnés) ont opté pour la procédure de prélèvement mensuel pour régler leur facture de consommation d'eau. Malgré cette facilité offerte aux administrés, quelques rejets de prélèvements ont eu lieu dont le coût était à la charge de la Commune. Ces frais s'élèvent à 0,762 € H.T. (0,911 € T.T.C.).

À compter du 1er janvier 2012, le coût de ces éventuels frais de prélèvements seront facturés aux abonnés majoré de 10 %.

Les comptes du budget « Eau et Assainissement » de l'année 2011 sont les suivants :

	Exploitation	Investissement
Dépenses 2010	199 312,43 €	55 413,36 €
Recettes 2010	244 249,72 €	63 966,80 €
Résultat de l'exercice 2010	44 937,29 €	8 553,44 €
Résultat 2009 reporté	-12 644,87 €	
Résultats cumulés	44 937,29 €	-4 091,43 €
Excédent global de clôture	40 845,86 €	

Les différentes augmentations du prix de l'eau permettent aujourd'hui de pouvoir réaliser des travaux d'amélioration du réseau d'eau. Rappelons que l'eau est achetée à Liverdun et que le prix est indexé à son prix de vente aux abonnés de Liverdun.

Participation forfaitaire pour raccordement à l'égout

La Commune de Saizerais a décidé d'opter pour un système d'assainissement collectif évitant ainsi la mise en oeuvre d'un assainement autonome dans chaque propriété (fosse septique). L'ancienne « redevance » était de 2 000 €, quelque soit le type de logement. Il a été décidé de réajuster cette participation. La nouvelle formule concerne les extensions « habitables » de bâtiments existants de 20 m² et plus à raison de : 13 €/m², et les créations, réaménagements et/ou transformations permettant la création de nouveaux appartements dans un bâtiment existant à raison de : Studio : 400 €, T1 : 800 €, T2 : 1.200 €, T3 - T4 : 1 600 €, T5 et plus : 2 000 €



L'assainissement

La commune a approuvé le plan de zonage de l'assainissement qui définit toute la commune en zone d'assainissement collectif, conformément à l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Dès lors, le raccordement des immeubles à l'assainissement collectif est obligatoire.

Pour les habitations qui ne sont pas raccordées et qui disposent d'un assainissement non collectif (ANC), aussi appelé assainissement autonome ou individuel, un contrôle sera effectué avant le 31 décembre 2012, conformément à la Loi du 31 décembre 2006, puis un contrôle périodique sera réalisé au moins une fois tous les 8 ans. Ce contrôle permettra, si besoin est, d'établir la liste des travaux à réaliser par le propriétaire afin de supprimer tous les dangers pour la santé des personnes et les risques de pollution de l'environnement. Ce contrôle sera effectué par la commune, par le biais du syndicat du SDAA 54 (Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome de Meurthe et Moselle) dont la commune est membre.

Si vous êtes concernés, vous serez contactés par le SDAA 54 ou la SAUR pour un contrôle de conformité et de bon fonctionnement de votre installation. Il est obligatoire et est facturé 70 € par le syndicat.

Afin d'éviter ces contrôles, de respecter la réglementation et aussi pouvoir réaliser des économies sur d'éventuels travaux de remise aux normes, nous vous invitons à vous raccorder à l'assainissement collectif et à déconnecter votre fosse septique. Renseignements auprès de Mr Vincent Rouyr en mairie.

L'eau

L'eau coutera de plus en plus en cher et deviendra une ressource rare. C'est pourquoi Vincent Rouyr vous informe que l'eau sera augmentée régulièrement. Il convient donc de prendre dès maintenant des dispositions pour l'économiser.

Nous rappellons qu'il est possible de se faire mensualiser pour le prélèvement d'eau et d'assainissement. Pour tous renseignements, contacter Valérie en mairie urbanisme@saizerais.fr

SERVICE JEUNESSE

ANNE CHASARD
Adjoint en charge des Affaires Scolaires et à la Culture

Qu'est ce que le CLAE ?

Depuis le 1er septembre 2011, une nouvelle équipe constitue le Service Jeunesse CLAE (Centre de Loisirs Associés à l'École soit restauration scolaire et activités périscolaires). Céline Renaudin a d'abord été embauchée comme directrice adjointe avant de prendre le 1er novembre, suite à l'obtention de son Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), la direction du Service Jeunesse. Elle a en charge la coordination et le suivi des activités du CLAE. Elle est présente tous les matins, midis et soirs ainsi que les mercredis après-midi.

LES MEMBRES DU SERVICE JEUNESSE 2011/2012



Céline RENAUDIN
Directrice, Adjoint d'animation contractuel, en charge de la coordination, du suivi des activités du service jeunesse.

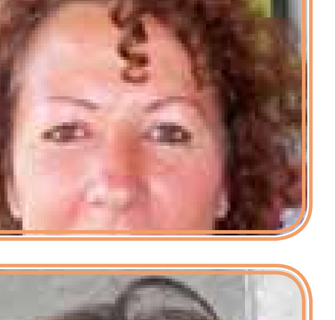
Armelle COCO
Adjoint d'animation titulaire, ATSEM en maternelle au Groupe scolaire Haute Epine, en charge de l'accompagnement des enfants sur les trajets scolaires, au bus scolaire de Rosières en Haye, et de l'animation des repas et des activités au CLAE.



Jenny CESCOSSE
Adjoint d'animation contractuel, en charge de l'accompagnement des enfants sur les trajets scolaires, de l'animation des repas et des activités au CLAE.



Sandrine MARMET
Adjoint d'animation titulaire, ATSEM en maternelle Ecole St Amand, en charge de l'accompagnement des enfants sur les trajets scolaires, au bus scolaire de Rosières en Haye, et de l'animation des repas et des activités au CLAE.



Alice GAULARD
ATSEM en maternelle à l'Ecole St Amand, en charge de l'accompagnement des enfants sur les trajets scolaires et de l'animation des repas et des activités au CLAE.



RESTAURATION
Émilie KUMPF
Adjoint Technique contractuel, en charge de la préparation des repas, du service et de l'entretien des locaux de la cantine maternelle St Amand.





RESTAURATION
Sandra ROPPENNECK
Adjoint Technique contractuel, en charge de la préparation des repas, du service et de l'entretien des locaux de la cantine salle multi activités.

Mode de fonctionnement du service CLAE à compter du 1er janvier 2012



Les dossiers d'inscriptions au CLAE sont à retirer en mairie et sont à rendre en mairie ou au Service Jeunesse. Une copie justifiant le coefficient CAF de la famille doit être remis lors de l'inscription. Celle-ci est fournie par la CAF en février. Elle est valable pour l'année civile.

Le règlement intérieur du CLAE remis avec le dossier d'inscription explique le fonctionnement du service, il doit être lu et validé avec vos enfants.

Le dossier ainsi que la fiche sanitaire doivent impérativement être rendus dès la première inscription. La santé et la sécurité de l'enfant en dépendent.

CLAE
(Restauration scolaire)

Bon de commande

Il doit être utilisé par les parents qui utilisent les services du CLAE (restauration scolaire et/ou accueil de loisirs après ou avant l'école). Un bon de commande doit être remis à l'accueil de la mairie (ou au Service Jeunesse) avant le dernier jeudi matin (10 heures) de chaque fin de mois, ou avant le jeudi matin (10 heures) pour une commande valant pour le mois suivant ou la semaine suivante. Les bons de commande peuvent être téléchargés sur le site internet www.saizerais.fr.

À défaut d'une réservation par la famille, les enfants ne pourraient pas être accueillis en cantine dans de bonnes conditions.

Facturation

La facturation est faite chaque fin de mois. Les réservations non annulées en temps utile (au moins 48 h à l'avance) sont facturées.

Rappel : Les parents doivent notifier, par écrit ou par mail (animation@saizerais.fr) au responsable du C.L.A.E, toute absence ou présence exceptionnelle de leur enfant au sein du C.L.A.E. et préciser notamment s'il participe aux ateliers de soutien mis en place par les écoles.

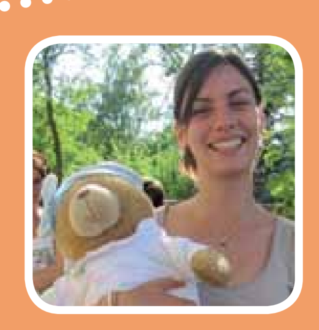
Pour une absence prolongée pour raison médicale, un certificat médical devra être fourni au directeur afin de ne pas facturer les repas. Le repas ne pouvant pas être annulé auprès du prestataire le jour même de l'absence, celui-ci sera facturé aux familles.

CLAE
(Temps après ou avant l'école)

Comme pour le Service CLAE « restauration scolaire », il n'y a plus de tickets. L'inscription peut se faire sur le même bon de commande, ou au moins 48 heures à l'avance auprès de l'animateur coordinateur (Céline) afin de permettre au CLAE de prendre en charge les enfants dans de bonnes conditions d'encadrement, notamment lors des déplacements entre les écoles et le CLAE.

Attention, le règlement prévoit que toute heure entamée est due.

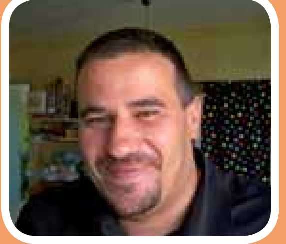
Départs



Tiphanie Rouyr a souhaité évoluer vers de nouvelles fonctions, où elle peut mettre pleinement à profit son diplôme d'Éducatrice de Jeunes Enfants. Elle a obtenu une mutation à la crèche intercommunale (CCBP) à Pompey, comme Éducatrice de Jeunes Enfants.



Angela a terminé son contrat en tant qu'ATSEM fin décembre, elle manquera beaucoup aux enfants et assurera les remplacements en cas de besoin.



Laurent Cartillone fort de son expérience acquise au Service Jeunesse de Saizerais, a rejoint la Commune de Pompey pour y exercer les fonctions d'Adjoint d'Animation. Il continue à travailler auprès des enfants en cantine et en péri-scolaire, mais aussi auprès des Associations pour l'organisation de manifestations communales.



La cantine pour les plus grands

Les plus grands ont, eux aussi, retrouvé le chemin de la cantine.

Sous forme de self service pris à la Salle Multi Activités, ils déjeunent de façon autonome puis participent à des jeux en extérieur ou à des activités en intérieur (jeux de poche, jeux de société, ...) si le temps n'est pas clément. Ce sont environ 35 enfants, de CE1 à CM2, qui se rendent à la Salle tous les midis, sous l'encadrement de Céline, Jenny et Alice, tandis que Sandra s'occupe du service.

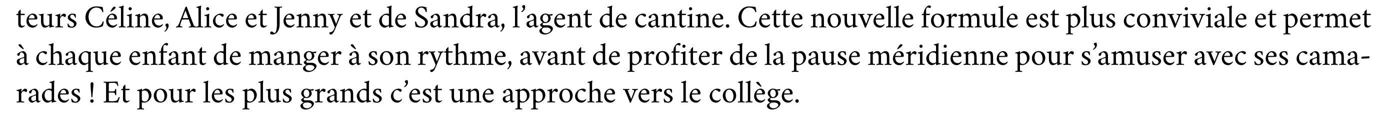
La restauration scolaire



Deux salles de restauration accueillent les enfants scolarisés à Saizerais. La cantine située dans les locaux de l'Ecole Maternelle est réservée aux enfants les plus jeunes (maternelle, CP et CE1), tandis que les plus grands (CE2, CM1 et CM2) déjeunent à la Salle Multi Activités.

Depuis septembre 2010, les repas pris à la Salle Multi Activités sont présentés sous forme de self service. Tous les éléments du repas sont individuels et prêts à être servis.

Les enfants prennent un plateau, leurs couverts, pains, serviette, entrée, plat, laitage et dessert puis s'installent à table, sous l'œil, bien entendu, des animateurs Céline, Alice et Jenny et de Sandra, l'agent de cantine. Cette nouvelle formule est plus conviviale et permet à chaque enfant de manger à son rythme, avant de profiter de la pause méridienne pour s'amuser avec ses camarades ! Et pour les plus grands c'est une approche vers le collège.



Les repas sont élaborés et préparés par la société Sodexo, prestataire qui a été retenu en 2009, lors d'un appel d'offre lancé par plusieurs communes de la CCBP. Les repas sont livrés chaque jour en liaison froide et sont ensuite remis en température sur place, en conformité avec les mesures de sécurité sanitaire des aliments.

Le rôle essentiel du restaurant scolaire est l'éducation au goût en proposant chaque jour à l'enfant une alimentation équilibrée et variée.

Pour équilibrer au mieux vos repas du soir en fonction de ceux pris à la cantine, vous pouvez consulter les menus sur le site internet de la mairie.



Quelques temps forts de l'année 2011 :

La restauration scolaire propose régulièrement aux enfants des menus spéciaux ou adaptés aux fêtes. En janvier, les enfants de la cantine périscolaire tirent les rois. Les plus petits ne manquent pas à la tradition de faire choisir les parts par le plus jeune, caché sous la table. Un moment festif partagé par tous !

Un pique nique : les plus grands ont pu déjeuner sur les espaces verts de la Salle Multi Activités et les plus petits, dans le jardin de l'école maternelle. Un moment convivial !

Les enfants inscrits à la cantine peuvent participer à une chorale, deux fois par semaine, après le repas (les mardis et jeudis). Les ateliers chants sont encadrés par Jenny qui, avec l'aide des enfants, propose chaque semaine une chanson différente.



Les mercredis récréatifs

Depuis le 1er janvier 2011, les prestations proposées les mercredis ont évolué : possibilité d'inscription à la demie journée : le matin de 8 h à 12 h et l'après midi de 13 h 30 à 17 h 30 ou à la journée : de 8 h à 17 h 30.

Renseignements : animation@saizerais.fr ou par téléphone en mairie ou au CLAE au 03.83.24.61.98



QUELQUES ACTIVITÉS DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS EN 2011

Les enfants ont confectionné une tirelire « cochon ». À l'aide de papier mâché, ils ont créé la structure de leur future tirelire. La semaine suivante, après séchage, ils ont pu mettre de la couleur à leur œuvre. Les enfants inscrits se rendent régulièrement à la piscine de Pompey.

2/02



Les experts à Saizerais

Une énigme policière a tenu en haleine petits et grands pendant tout un après-midi : « Les experts à Saizerais ». Suite à la disparition mystérieuse de Rikiki le canard, un groupe de jeunes enquêteurs spécialement formés par la Saizerais Garderie Police District, et munis de leur carte officielle, se sont donnés rendez-vous un mercredi sous les ordres des inspecteurs Lock (Laurent Cartillone) et Flock (Kilian Valentin) pour reconstituer une énigme policière de la plus grande perplexité. Après une enquête acharnée menée par nos jeunes inspecteurs, à la recherche d'indices dans le village, en examinant des photos, ou encore en interrogeant les instances de la commune, il s'avère que le kidnapping était un coup monté orchestré par l'inspecteur Flock, avouant détester les canards et les préférant en magret. Celui-ci a été écroué par les enfants, Rikiki a été sauvé, et un grand goûter a été servi en guise de récompense. Justice a été rendue.



EN 2012, LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS REPRENNENT ! RENSEIGNEZ-VOUS !

Sortie Laser Game et Tubi Tuba

Mercredi 23 février, les enfants de la commune ont pu participer à une sortie au Laser Game de Pulnoy. Les plus grands, et en grande majorité des garçons, ont ainsi pu parcourir les couloirs du Laser Game en équipes. Les plus jeunes, de leur côté, se sont bien amusés dans les toboggans de Tubi Tuba. Les 32 enfants et les animateurs de la commune ont passé un très bon après midi.

Mercredi 30 mars, les douze enfants inscrits aux mercredis récréatifs ont pu participer à une grande chasse au trésor dans tout le village ! Les apprentis cow-boys ont ainsi déchiffré les énigmes les conduisant à un ancien trésor caché ! Même si le soleil n'était pas au rendez vous, la pluie nous a épargné !

Mercredi 23 mars, les 18 enfants présents au mercredi récréatif ont pu profiter du beau temps en faisant une ballade dans les bois. Le soleil s'y prêtant, ils ont pu jouer à un grand cache-cache et prendre le goûter dans la forêt.



L'art et la manière

Avant de pouvoir s'adonner à la nouvelle thématique les « Arts de la scène », les jeunes se sont pris une dernière fois au jeu du « Fais-moi peur » mercredi 9 novembre et ont prêté la plus grande attention aux différentes épreuves du grand jeu qui les attendait, ils ont découvert des contes et légendes effrayantes, et mis à rude épreuve leurs neurones durant la colle des énigmes.

Ils ont fabriqué de leurs petites mains de jolies marionnettes de clowns. Un premier pas vers le succès peut être, une approche manuelle de la comédie avant le grand saut vers l'inconnu dans les prochaines semaines où ils pourront se consacrer à la mise en scène, au programme, petites scénettes, danses, mimes, et autres activités tout aussi ludiques.

Ils nous offrent en exclusivité leurs plus belles grimaces accompagnées de leurs marionnettes.



Les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Les animateurs s'attachent à organiser pendant ces CLSH des activités sportives, collectives, artistiques et créatives. Ces activités sont fonction des compétences et envies des jeunes animateurs. Ils sont encadrés par le directeur du CLSH. Jusqu'en juin c'était Tiphanie, en juillet c'était Laurent et depuis la rentrée c'est Céline qui organise les centres.

Renseignements au 03 83 24 61 98 ou par mail à animation@saizerais.fr

En février, le CLSH a ouvert ses portes du 28 février au 11 mars. Les animateurs et enfants ont confectionné chapeaux de cow-boys et tenues d'indiens et ont organisé le carnaval 2011 sur le thème du Western ! Au programme, il y a eu également un stage cirque d'une semaine sous un vrai chapiteau, des sorties piscine, patinoire, cinéma et un goûter costumé qui a clôturé cette période de « Carnaval».



Pendant le CLSH **de printemps,** le fil conducteur a été un jeu de l'oie géant !

En juillet, sept animateurs saisonniers ont accueilli les enfants de 3 à 12 ans et leur ont proposé des activités variées sur le thème du voyage autour du monde. Au programme était également prévues des activités sportives pour les plus grands tels l'escrime, le baseball, de la piscine, du poney et de l'initiation à la gymnastique pour les plus petits. Des grands jeux déguisés venaient clôturer les fins de semaine. Les animateurs ont organisé des ateliers cuisine, des activités manuelles et de la peinture et chaque semaine, une « grande sortie » : aux Ecuries de la Neyette, en Forêt de Haye, au plan incliné de Arzwiller, au parc accrobranches de Pompey. Petite nouveauté cette année, les parents étaient invités chaque mardi à prendre un petit déjeuner sur place avec leurs enfants.



Gros temps fort de cette année, l'organisation de la traditionnelle rencontre intercentres où la salle de sports de Pompey s'était, pour l'occasion, transformée en parc de jeux géant avec 8 structures gonflables et des animations autour de la fête foraine. Pendant deux jours, 200 enfants des Communes de Saizerais, Pompey, Liverdun et Frouard se sont retrouvés pour un pur moment de joie. Le mauvais temps a été au rendez-vous tout l'été, forçant les animateurs à souvent changer leur programme à la dernière minute. L'équipe tient encore à remercier les parents et organisateurs.



Palette sportive été 2011



Une palette d'activités ludiques et sportives a été mise en place en juillet pour les enfants de 10 à 15 ans. Cette palette proposait des activités à la carte, le matin ou l'après midi, avec pour objectif de faire connaître de nouvelles activités aux adolescents.

Onze activités différentes ont été proposées en 2011, telles de la luge d'été, une sortie à la Madine, du tir à l'arc, du kin ball, du baseball... Pour l'occasion un minibus a été loué et un animateur était spécialement détaché à l'encadrement des enfants.

Une opération qui a permis à ceux qui ne partait pas de s'amuser pendant le mois de juillet, une action qui sera sans aucun doute renouvelée.

Mini séjour sous tipis à Sénones

DU 5 AU 7/09



Pas de colonie de vacances cette année, mais, pour changer, un séjour court, à thème, a été proposé. Il s'est déroulé à Sénones, dans les Vosges, sous tipis. Un camp très accueillant, un soleil radieux au rendez-vous, des tipis géants, des daims, la forêt, tout pour passer un agréable séjour à Sénones avec des grands jeux dans le camp, des sorties, veillées animées, jeux extérieurs…et surtout des nuitées sous de véritables tipis indiens !

Conseil des enfants

Avec le renouvellement cette année de ses membres, le conseil des enfants souhaite montrer son dynamisme pour susciter de nouvelles vocations, partager son expérience et surtout mener à bien certains projets qui n'ont pas encore abouti comme l'amélioration et l'agrandissement de la zone de jeux autour de la Salle Multi-activités ou l'aménagement d'un terrain de cross. Les temps forts de cette année : des réunions avec les CME des autres communes de la CCBP, des rencontres où les élus de Saizerais seront accueillis par ceux de Marbache pour mettre en commun des projets, une nouvelle grande journée inter-CME du bassin de Pompey. Comme l'an dernier, en juin, une rencontre de tous les CME du Bassin de Pompey sera organisée afin de permettre aux conseillers de présenter leurs réalisations, de se rencontrer, de découvrir ce qui est fait dans les autres communes.



Les élections du nouveau CME !

Les enfants, intéressés par le conseil d'enfants, peuvent déjà contacter le CME par mail : cme-saizerais@hotmail.fr ou animation@saizerais.fr.

Pour être candidat, il faut habiter Saizerais, avoir au moins 9 ans, avoir des idées et avoir envie de consacrer du temps pour améliorer la vie dans sa commune !

6/12



Saint-Nicolas de passage à Saizerais

Rien de plus normal, ce mardi 6 décembre, que d'avoir croisé dans la cour de l'école maternelle, un âne se promenant tranquillement, devant les yeux ébahis des enfants. Cet âne, c'est Jason et il a amené, sur son dos – c'est la tradition, Saint-Nicolas en personne. Un long voyage qui l'a conduit auprès des enfants de petite, moyenne et grande section de l'école maternelle. Des pleurs, mais surtout des sourires sur le passage de Saint-Nicolas, qui a pris soin d'écouter les chansons que les petits et grands avaient spécialement préparé pour lui à l'aide d'instruments en tous genres. Conquis, il leur a alors distribué des cadeaux avant que ces chanceux n'entament le goûter à base de lait chaud, croissants et mandarines. Les enfants avaient même préparé un petit repas gourmand pour Jason et certains d'entre eux ont pu lui donner en mains propres, carottes et pommes pour la route. C'est que le chemin ne s'arrêtait pas là pour la joyeuse troupe. Ils ont ensuite pris la direction de l'école élémentaire où les élèves les ont rejoint pour les accompagner jusqu'à la salle Multi Activités pour une séance de cinéma improvisée autour du film « Kung Fu Panda II » avec, en prime, du pop corn pour tous. Saint-Nicolas, accompagné de son âne et du Père Fouettard, ont quant à eux repris les routes, et ont promis de revenir l'année prochaine et récompenser comme d'habitude, les enfants qui ont promis d'être sages comme une image.

L'Arbre de Noël de la MJC

Cette année, à Saizerais, le Père Noël n'a pas attendu la nuit du 24 décembre pour se glisser discrètement dans la cheminée. C'est plutôt avec deux jours d'avance sur sa traditionnelle tournée qu'il est venu distribuer ses « ho ho ho » à la quarantaine de personnes présente ce jeudi 22 décembre à la Salle Multi-Activités. Sa visite surprise, on la doit à la MJC et son Arbre de Noël, événement annuel organisé par l'association, qui a pour but d'égayer les enfants en ce début de vacances. Cette année, Alo et Rico, deux clowns magiciens, ont pris la relève pour offrir plus d'une heure de spectacle à un public enthousiaste et comblé. Au programme : lévitation, ballons magiques et tours de passe-passe auxquels sont conviés les spectateurs. En coulisses, les membres de la MJC, coiffés d'un bonnet de Noël pour l'occasion, s'activent. Christiane, Jean, Rémi, Odile, Angel, Audrey, Elodie et les autres bénévoles de l'association préparent les crêpes et les boissons pour satisfaire les personnes présentes ce jour-là. Une fois le spectacle achevé, les enfants ont eu le droit à leur photo souvenir en compagnie du Père Noël. Avant de rentrer chez eux, et attendre, quelques jours plus tard, sa venue nocturne, les bras chargés de cadeaux.

22/12



SERVICES SOCIAUX

CHRISTINE MALGLAIVE
Adjoint en charge des Affaires Sociales

Seniors en vacances

Cette année, en partenariat avec plusieurs communes du Bassin de Pompey, le Centre Communal d'Actions Sociales a permis à plusieurs Saizerillons de bénéficier du dispositif « Seniors en vacances ».





Ce programme permet à des personnes de plus de 60 ans de profiter d'un séjour de vacances à tarif préférentiel. De plus, les personnes non imposables peuvent bénéficier sous condition, d'une aide financière au départ qui représente 50 % du coût du séjour.

En 2011, ce sont au total 110 personnes, pour l'ensemble des communes participant à ce programme, qui se sont retrouvés le 25 juin au petit matin pour le départ en bus à destination de l'Hérault.

Hébergés en pension complète dans le Centre de vacances l'Ensolelhade, au cœur de la station balnéaire de la Grande-Motte, les vacanciers ont pu profiter sur place des animations et activités proposées comme, la plage, un tournoi de pétanque, la gym, une soirée dansante, etc. Au programme, des sorties étaient également prévues avec la visite d'une manade, la découverte de la ville de Sète et de Montpellier faite en petit train, ainsi que les communes camarguaises des Saintes-Maries-de-la-Mer et d'Aigues-Mortes. Bien entendu, toutes ces activités et sorties n'étaient pas imposées, les personnes désirant se reposer pouvaient rester dans le Centre de vacances.

Ce fut une semaine de vacances passée dans une bonne ambiance et sous un beau soleil.

Brioches de l'Amitié

Du 3 au 9 octobre a eu lieu sur la commune la traditionnelle vente de Brioches de l'Amitié au profit de l'AEIM. Cette année, par manque de bénévoles, la vente s'est faite principalement à l'accueil de la mairie. Seules quelques rues du village ont pu être visitées par les cinq jeunes bénévoles qui depuis plusieurs années répondent présentes. Nous les remercions vivement pour leur implication.

NOUVEAU DÉPART EN 2012

Envie de boucler à nouveau vos valises pour une escapade de rêve ? Ça tombe bien, le CCAS renouvelle l'opération des Séniors en vacances. En effet, vous aurez la possibilité cette fois-ci de partir du 22 au 29 Juin 2012 à Saint Pierre La Mer (Aude) ou du 8 au 15 Septembre 2012 à Bellefontaine (Jura).

Renseignements en mairie auprès de Nathalie.


10/06

Le barbecue des Sages

C'est le 10 juin que se sont donnés rendez-vous les Sages pour le traditionnel repas annuel. Cette année, ce sont 60 personnes qui ont partagées ce moment convivial à la Salle Multi Activités. Apprécié par tous, le menu estival était composé d'un apéritif maison, d'une assiette de crudités avec du thon mayonnaise, des grillades variées servies avec des frites, puis du fromage accompagné de salade et pour terminer des poires au sirop avec de la glace arrosée de chocolat.

Cette journée a permis aux seniors de se retrouver, de discuter et se distraire ensemble.

Loto

L'après-midi Loto du 17 novembre a rencontré un vif succès. Ce sont environ 40 personnes qui ont répondu à l'invitation. C'est dans une ambiance conviviale et amicale que s'est déroulée cet après-midi. De nombreux lots étaient à gagner, comme deux aspirateurs, un radiateur soufflant, un téléphone portable et bien d'autres lots encore. Après 3 heures de jeu et tous les lots distribués, un goûter bien mérité a été servi et pour sa sortie officielle les personnes présentes ont pu apprécier le nouveau « Beaujolais » !


17/11

Don du Sang

Comme chaque année à cette période, l'Établissement Français du Sang se propose de recevoir les dons des Saizerillons à la Salle Multi Activités de Saizerais.

Le sang est indispensable au fonctionnement du corps humain. Rien ne peut le remplacer, c'est pourquoi le don de sang est si important. Composé de globules rouges, de plasma, de plaquettes et de globules blancs, il permet à l'EFS de fabriquer et distribuer des produits sanguins labiles. Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades.

L'Établissement Français du Sang accueille les donneurs de sang tout au long de l'année. Pour ce faire, il dispose de 154 sites fixes et organise un peu plus de 40 000 collectes mobiles de don de sang par an. Les sites fixes sont équipés de machines qui permettent d'effectuer un don de sang total, un don de plasma ou de plaquettes. En revanche, et contrairement au don de sang, comme de gros appareils sont nécessaires, le don de plasma en collecte mobile n'est pas toujours possible. Un homme peut donner son sang jusqu'à 6 fois par an, une femme 4. Pour savoir où et quand vous pourrez faire un don de sang, nous vous invitons à utiliser notre moteur de recherche de collecte en renseignant le code de votre département (www.dondusang.net), des affichettes sont également régulièrement apposées dans les commerces et mairies.



L'annuelle collecte de sang effectuée sur la commune a reçu, cette année, la visite de 60 personnes qui part leurs démarches, créaient un lien de générosité envers les malades qui ont besoin de transfusion sanguine ou de médicaments dérivés du sang. Ce sont 57 personnes qui ont pu être prélevées dont un nouveau donneur. La partie collation a été assurée par le CCAS.

Pour plus d'informations sur le don du sang ou pour connaître les autres sites de collecte : www.dondusang.net

14/12

SERVICES SOCIAUX

9/12



Le Goûter savouré par les Sages !

Il y en a pour qui c'était la première fois, et d'autres, qui ne comptent plus le nombre d'années depuis leur première inscription au Goûter des Sages. Parmi les « débutants » en ce vendredi 9 décembre à la salle Multi-Activités, il y avait notamment Jacques, 65 ans, bien entouré par sa « bande de copains », tous bavards, blagueurs et souriants, réunis chaleureusement autour d'un bon café et d'un cidre tout juste servis. En cuisine, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'affairent, pour offrir aux seniors de Saizerais un goûter digne de ce nom. Au menu, mignardises en tous genres, gaufres rehaussée de chantilly et de glace à la vanille, fondants au chocolat « fait maison » et salade de fruits. Bernadette, 73 ans, en raffole. Voilà 8 ans qu'elle participe, toujours avec bonne humeur, à cette réunion gourmande où elle prend plaisir à revoir d'anciennes connaissances. Jean-Marie, 69 ans et natif de Saizerais « depuis toujours » reconnaît que c'est l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes. En 5 ans de participation, son enthousiasme n'a jamais faibli, tout comme celui de Yolande dit « Tata Yoyo » (un surnom connu des Saizerillons, paraît-il) et de sa voisine Christiane, venues passer un après-midi de convivialité entre copines. Pour d'autres, comme Christian et Francine, cette rencontre annuelle est l'occasion de sympathiser avec les habitants mais aussi de participer activement à la vie de la Ville. Ces époux ne manquent, en effet, aucun des événements organisés à Saizerais. Il y a donc fort à parier que leur première participation à ce goûter des seniors ne soit pas leur dernière et devienne, comme pour l'ensemble des Sages, une tradition à ne surtout pas manquer.

Préparation des colis

Les membres du CCAS se sont réunis en mairie le jeudi 8 décembre pour la préparation des 130 colis de fin d'année qui sont offerts aux 42 couples et 88 personnes seules de la commune, âgés d'au moins 65 ans. Comme les années précédentes, le colis est composé essentiellement de produits locaux : rillettes de canard, coq au vin accompagné de spaetzle, vin rouge, Chaouette, jus de pomme, boîtes de truffes au chocolat, sachet de pâte de fruits à la mirabelle et madeleine de Liverdun. Ce sont donc pas moins de 1040 articles qui ont été manipulés pour être conditionnés dans des sacs, tout cela dans une organisation bien rôdée et une bonne ambiance.



MERCI AUX MEMBRES DU CCAS ET AUX BÉNÉVOLES QUI SE SONT IMPLIQUÉS AU COURS DE L'ANNÉE DANS LES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS.

VIRGINIE BOURGEOIS
Conseillère déléguée à l'Emploi et l'Insertion

L'emploi c'est aussi les Commerces et Artisans de Saizerais

Tout au long de l'année, les artisans de Saizerais vous proposent de découvrir et offrir les produits locaux du village.

— Élevage fermier, fabrication de foie gras et terrines chez **Sylvie Taton**. 03 83 24 63 78 ou 09 65 20 27 44. 2 Rue des Lilas. *sylvietaton@wanadoo.fr*

— Saveurs Fruitières d'Antan, pressoir à petits fruits (pommes, mirabelles, …) pour les particuliers et professionnels et vente de jus de fruits de fabrication artisanale chez **Anne Sophie Rapp.** 06 70 53 20 81. 5 Rue des Vergers, Zone artisanale de Saizerais. *http://www.sa-fr-an.fr*

— Vente de bière de fabrication artisanale chez **Laurent Kobler**. 03 83 24 45 28. 22 Route Nationale.

— Restaurant traditionnel « La Grange à Louise », **Christian Zandona** vous propose également des pizzas et produits « traiteur ». 03 83 24 40 94. 17 Rue Saint Georges.

— Traiteur «LB Traiteur», **Laurent et Alexandra Blanrue** vous proposent des menus à composer vous même. 03 83 29 03 59. 3 Rue des Vergers, Zone Artisanale. *contact@lbtraiteur.com*

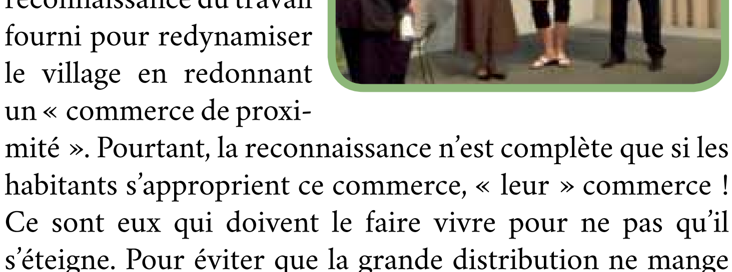
— Magasin « Au Panier d'Or » (Proxi) **Mireille Dor** s'occupera de vos commandes de pains, pâtisseries, poulets rotis, fruits, légumes, … et vous rappelle que tous les produits locaux sont vendus dans son magasin. 03 83 24 55 70. 3 Route Nationale.

L'emploi c'est aussi …

La cellule emploi mise en place en 2008 qui permet aux demandeurs d'emploi de Saizerais d'être accompagnés dans leurs démarches de recherche d'emploi et d'insertion. Si vous souhaitez de l'aide pour la rédaction de CV, lettres de motivation, mise en relation avec les services sociaux liés à l'emploi ou à l'accompagnement social, n'hésitez pas à laisser un message, à l'attention de Madame Bourgeois, Conseillère municipale déléguée, en Mairie. Elle vous contactera pour une rencontre qui vous apportera les renseignements souhaités. Par ailleurs, un ordinateur est en libre accès à l'accueil de la mairie pour faire vos démarches de façon autonome : logiciel de traitement de texte pour rédiger vos courriers et CV, connexion internet gratuite pour accéder aux offres d'emploi et envoyer vos candidatures.

Profitez de la nouvelle année pour redynamisez vos recherches !

Le commerce de proximité « Au Panier d'Or » a été mis à l'honneur le 20 mai 2011, par l'Association Renouveau Villages. C'était également le jour anniversaire de son ouverture à Saizerais.



Pierre Bonte, en personne, a remis à Madame Dorr et à la mairie les épitaphe et diplôme en reconnaissance du travail fourni pour redynamiser le village en redonnant un « commerce de proximité ». Pourtant, la reconnaissance n'est complète que si les habitants s'approprient ce commerce, « leur » commerce ! Ce sont eux qui doivent le faire vivre pour ne pas qu'il s'éteigne. Pour éviter que la grande distribution ne mange à nouveau tous les commerces de proximité, les commerces de rue, il faut être solidaire !

Pour cela, il suffit à chacun de faire un petit effort, chaque semaine un panier de 14 euros (hors pain) suffirait pour que le commerce puisse continuer à vivre à Saizerais.

Un petit changement d'habitude vous permettrait d'économiser un peu d'essence, un peu de temps, un peu d'argent et contrairement aux idées reçues, certains produits sont moins chers ou à tarif égal qu'en grande surface. De plus, il est clair qu'on ne sort jamais d'une moyenne ou grande surface sans courses superflues (!!) soit en ayant dépensé plus d'argent que prévu intialement. Ce petit geste permettra à tous de conserver ce commerce à Saizerais !

De son côté, la Municipalité a décidé de baisser le loyer (la construction et l'aménagement du commerce a bénéficié de bon nombre de subventions) pendant six mois, d'accompagner le gérant dans sa communication, mais il ne tient qu'à vous de montrer votre motivation à conserver ce commerce.

Le saviez vous, votre commerce de proximité c'est :

— un dépôt de pain et également un Point Chaud (croissants, mini croissants, pâtisseries, pain, …) pour permettre d'avoir toujours du pain à disposition,

— la presse, des cartes et rechages téléphones,

— les tickets de transports intercommunaux (SIT),

— des produits frais et locaux (bière, jus de pommes, confitures, produits fermiers de canard, ...)

— des poulets cuits tous les dimanches (sur réservation)

— des services : livraison à domicile, possibilité d'ouvrir un « compte client », réservation de pain, croissants, …

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS



4/01

En janvier, il y a les « **Voeux à la population** »

La soirée des voeux du maire à la population est l'occasion d'évoquer l'année passé et annoncer les projets municipaux de l'année à venir. C'est avant tout et surtout un moment convivial où les habitants peuvent s'échanger leurs voeux et se retrouver entre voisins.

Toute la population est la bienvenue.



Pendant ces voeux, Marie-France, partie à la retraite au 1er janvier 2012, a été mise à l'honneur pour son travail à la mairie. Elle a accepté de faire partie des bénévoles du Conseil d'Administration du CCAS.

Bonne retraite Marie France !

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES ASSOCIATIONS SAIZERILLONNES SE MOBILISENT POUR OFFRIR AUX HABITANTS DE NOMBREUSES ET RICHES MANIFESTATIONS.

L'Art Expo



DU 29 AU 30 /01

Depuis plus de 20 ans maintenant un « Art Expo » se déroule à Saizerais. L'occasion pour découvrir de nombreuses toiles d'artistes amateurs venant d'Array et Han, de Bulligny, Colombey les Belles, Champigneulles, Custines, d'Ecrouves, Essey lès Nancy, de Frouard, Jarville, Laneuveville, Liverdun, Lucey, Nancy, Pompey, Pont à Mousson et bien entendu de Saizerais. Pendant deux jours, les visiteurs peuvent admirer et acheter les oeuvres proposées. Une expositon digne d'une grande galerie !

Félicitations aux peintres et remerciements aux bénévoles de l'Association les 4 Vents pour l'organisation.

À l'occasion de cet anniversaire, Madame Klein a fait cadeau à la Commune de Saizerais d'une des peinture de son époux, décédé. Madame Klein était ses yeux, lui était le peintre. Merci à vous.

Des marches

La MJC propose à tous, au printemps et en automne, des marches familiales aux alentours de Saizerais, avec des points de vue sur la Moselle, la découverte de nouveaux chemins et de lieux non encore fréquentés par certaines personnes, les marcheurs font de superbes balades avant de se voir offrir un verre de l'amitié.



9/10



20/03

Des soirées Théâtre



Une soirée « **C'est encore loin le paradis** », organisée par l'association « Les 4 vents » : une satyre du monde du 3ème âge pleine d'humour grinçant et décalé, une pure science fiction bien sûr ! « *Dans la maison de retraite de Saizerais, 10 personnes âgées sans domicile ou abandonnées par leur famille, postulent pour l'unique chambre qui vient de se libérer. Ils doivent s'affronter dans une série d'épreuves physiques et intellectuelles où tous les coups bas sont permis.* »

Une soirée pleine d'humour (des membres du public sont venus agrandir le groupe), de bonne humeur et de musique (chansons avec le public). Bravo aux Z'Accroscènes !



© Benoit Pelletier

Une veillée singulière : théâtre d'objets

« Un homme et une femme, Hadi et Claire ont passé toutes leurs grandes vacances d'enfants dans le domaine à quelques kilomètres du village. Ils ont retrouvé la malle de leur enfance, une malle en bois cadenassée. ». Des spectacles sont proposés tout au long de l'année par le Théâtre Gérard Philippe, à Frouard ou dans les différentes communes de la Communauté de Bassin de Pompey.

Des bourses aux vêtements et aux jouets

Organisées par l'Association des 4 vents à la Salle Multi Activités, les Bourses aux vêtements (et aux jouets en novembre) rencontrent toujours un grand succès. Ces ventes à bas prix, pour enfants, matériel pour bébés et puériculture, petit mobilier, … ravissent le public qui vient nombreux. L'occasion pour les uns de vider ses placards, et pour les autres de les remplir, un « troc » plutôt sympatique parfaitement orchestré par les bénévoles de l'Association les 4 Vents. Les prochaines bourses auront lieu du 23 au 24 mars 2012 et du 9 au 11 novembre 2012 (bourses aux vêtements).





SAINTE-BARBE S'EN VA



Après une année à Saizerais, Sainte-Barbe a quitté l'Église début décembre.

Merci à elle d'avoir assurer la protection du village contre les incendies pendant cette année 2011.

10/04



Un cross dit du « Muguet »

Grand succès pour le Comité des Fêtes et son Cross du Muguet le dimanche 10 avril 2011. Le soleil était au rendez vous pour ce 22ème cross. Les petits s'étaient levés tôt et ils étaient tous en forme pour participer aux premières courses. Médailles pour tous et coupes pour les 1ers, récompenses bien méritées... 87 participants, de tous horizons, se sont déplacés pour la Course des As. Deux d'entre eux ont parcouru les 10 kilomètres en moins de 36 minutes. Pour la course populaire, peu de participants mais 8 étaient de Saizerais. Pour 2012, le rendez vous est fixé le dimanche 8 Avril 2012. Nous vous attendons encore plus nombreux ! Merci aux bénévoles et aux organisateurs.

Des activités à but caritatif

Une rose, un espoir



16-17 /04

Depuis quelques années déjà, dans les villages lorrains, des motards vous proposent une rose contre un don de deux euros minimum. En 2011, vous avez été nombreux a ouvrir vos portes et à participer à ce don collectif et généreux. L'argent sera intégralement reversée à la Ligue Contre le Cancer pour ses actions en Lorraine. Merci à tous pour votre participation et rendez vous le 28 et 29 avril 2012.

DU 17 AU 19 /09



La Fête foraine

La fête foraine s'installe près de la Salle Multi Activités, à l'occasion de la Fête Patronale St Amand, qui a traditionnellement lieu le 3ème week end de septembre. Elle fait grand plaisir à de nombreux jeunes et ados, qui ont su braver le froid de ce week end de septembre 2011. Depuis deux années, les forains offrent des tickets gratuits aux Saizerillons.

De nombreuses activités tout au long de l'année

La MJC propose de nombreuses activités, des anciennes et des nouvelles, avec de nombreuses perspectives pour la rentrée 2012/2013. En attendant septembre 2012, le planning des activités de la semaine est déjà bien chargé. Ainsi, **le lundi,** vous pouvez retrouver deux séances, de 18h30 à 20h30, de body-scult et de fitness avant de chausser vos bottes pour de la danse country dès 20h30. Le **mardi,** cardio et step sont au programme dès 18h30. **Le mercredi,** c'est une journée chargée qui vous attend. Entre step ado le matin, la zumba (pour enfants uniquement) l'après-midi, sans oublier les deux sessions de théâtre et celle de guitare, et pour terminer de la salsa (pour adultes), chacun peut y trouver son activité. **Le jeudi,** de la country (à 19h) et du yoga (à 20h30) sont programmés.

À chaque rentrée scolaire, deux séances sont offertes à tous, afin de tester l'activité qui correspondant le mieux à l'objectif fixé !

Et bien sûr, tout au long de l'année, la MJC propose de nombreuse smanifestations : de la marche (15 avril), une soirée théâtre (le 12 mai) et un gala le 23 juin.

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS

Des expositions... ... d'aéromodélisme

18/09

Dimanche 18 septembre 2011, pour la première fois, l'Association « Fromard Air Club » organisait une exposition d'aéromodélisme. Toute la journée, les visiteurs ont pu apprécier les modèles réduits. Une grande exposition avec des maquettes réalisées par les membres du club ; des nouveaux avions qu'ils viennent d'acheter et qui n'ont pas encore volés, mais aussi des plus anciens en cours de réparation. Il arrive, hélas, que quelques vols ne se terminent pas toujours bien !



Un jeu de simulation de vol permettait de s'essayer au pilotage d'un modèle réduit, ce qui a permis à un bon nombre de visiteurs de découvrir que poser en avion est plus difficile qu'on ne le croit.

Julien et son équipe attendent les personnes et jeunes intéressés par sa passion pour la leur transmettre.

... de Légos

26-27 /11



Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2011, l'Association Phileas a organisé une grande exposition de Légo à la Salle Multi-Activités de Saizerais. Au préalable, pendant plusieurs semaines, des enfants et adultes s'étaient mobilisés pour construire les maquettes de l'exposition. D'autres enfants et adultes sont venus pour exposer leurs oeuvres, leur passion ! Le public est venu en grand nombre tout au long de ce week-end pour admirer les nombreuses maquettes. La principale, une maquette de plusieurs mètres carrés, permettait aux visiteurs de voyager un peu...

De nombreuses activités tout au long de l'année

La FRPA change de nom et de Président !

La Fédération des Retraités et Personnes Agées (FRPA) aurait pu être mise en sommeil, lors de la dernière Assemblée Générale, suite à la démission d'une grande partie du bureau : Gilberte Léonardi, René Pitoiset, Gilbert et Annie Boehm et Carole Drui. Mme Léonardi, Présidente depuis 7 ans, cherchait un remplaçant pour lui succéder. Quelques personnes s'étaient portées volontaires pour renouveler le bureau, mais pas de candidat au poste de Président. La FRPA compte malgré tout 74 adhérents. Edith Ceglarz, a accepté de prendre ce poste afin de péréniser cette association de retraités en attendant de trouver un nouveau président. Une AG Extraordinaire de la Fédération des Personnes Agées (FRPA) de Saizerais s'est tenue sous la présidence d'Edith Ceglarz, le jeudi 12 janvier 2012.

Après différentes réunions, et suite à la rencontre avec le président de la FRPA 54, à Nancy, il a été décidé de convoquer une AG Extraordinaire pour modifier les statuts et le nom de l'association, qui ne convenait plus. En préambule, la Présidente a informé les adhérents sur les actions en cours ou à venir (Jeudis après midis loisirs/jeux, marche pour tous les vendredis après midi, choucroute le jeudi 23 février avec informations « Sécurité » par la Gendarmerie, repas traiteur le jeudi 17 avril, couscous le jeudi 7 juillet, voyages communs avec d'autres Associations).

Le nouveau nom de l'Association « Les Saizerillons » a été voté à l'unanimité et les statuts et a élu Didier Berend vérificateur aux comptes pour l'année 2012.

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS


18/09

Des activités équestres

Trois centres équestres sont domiciliés à Saizerais :
— Les Écuries La Neyette, situées rue des Tourterelles
— Les Écuries Henry, situées rue des Pinsons
— Les Écuries du Haras de la Haye, situées rue des Lilas

En septembre 2011, les Écuries La Neyette ont une nouvelle fois participer à la Fête du Cheval national en organisant des démonstrations équestres. Sur place buvette et restauration étaient proposés par les bénévoles au public qui applaudissait les prouesses des cavaliers de tous âges. Au progamme courses, sauts, démonstrations et compétition de «horse ball » pour la 1ère fois à Saizerais.

Les cavaliers ou futurs cavaliers intéressés par ce sport équestre peuvent prendre contact avec Anthony sur place.

Des soirées

Le Comité des Fêtes de Saizerais a organisé sa première soirée D.I.S.C.O. pour petits et grands dont le plus grand nombre était bien jeune en 1980, le samedi 24 septembre 2011. Tous étaient déguisés pour le plus grand bonheur des organisateurs.

À l'occasion du Beaujolais, les membres du Comité des Fêtes ont organisé une soirée Beaujolais Nouveau. Comme chaque année, chaque convive peu ainsi tester le traditionnel Beaujolais, sur place !


24/09


11/11

Des cérémonies commémoratives

Le 8 mai et le 11 novembre, devant le Monument aux Morts, à Saizerais, l'Association AMC (Association des Mutilés Combatants de France et victimes des guerres), les militaires, les habitants, les élus, les jeunes sapeurs pompiers du secteur de Pompey, les enfants des écoles de Saizerais rendent hommage aux personnes mortes pour la France. À l'issue des cérémonies, tout le monde se réunit autour d'un verre.

L'association AMC organise régulièrement des repas, voyages et échanges avec les écoles qu'ils récompensent en en faisant participer un ou deux à un voyage.

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le Club de Football du SC Saizerais organise des entraînements et matchs sur le terrain de foot de Saizerais.

L'Association Les 4 Vents propose de nombreuses sorties et voyages. Depuis la rentrée scolaire 2011/2012, un grand classique a lieu **tous les lundis soirs** : le jeu de Scrabble dès 19 h. Les soirées relaxation ont, quant à elles, toujours lieu les mercredis soirs à 19 h 30 avec notamment la pratique du yoga, animées par Danielle Etienne. Sans oublier, l'implication de cette association dans la commune avec diverses manifestations annuelles comme l'Art Expo ou encore les bourses aux vêtements et aux jouets.

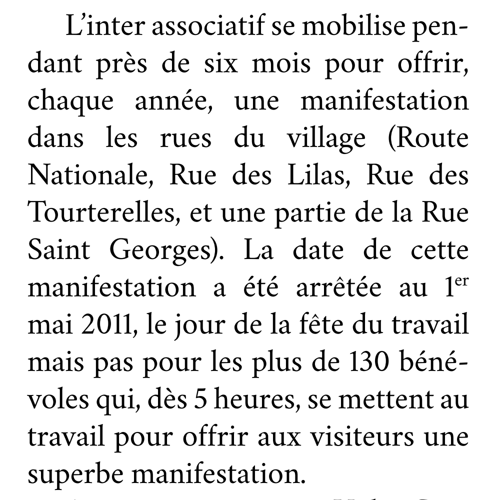
Saizerais Anim'Mai















L'inter associatif se mobilise pendant près de six mois pour offrir, chaque année, une manifestation dans les rues du village (Route Nationale, Rue des Lilas, Rue des Tourterelles, et une partie de la Rue Saint Georges). La date de cette manifestation a été arrêtée au 1er mai 2011, le jour de la fête du travail mais pas pour les plus de 130 bénévoles qui, dès 5 heures, se mettent au travail pour offrir aux visiteurs une superbe manifestation.

Au programme un Vide Grenier/Brocante, un marché avec des exposants sur le thème « la Nature et l'Environnement » et de nombreuses animations, pour tous, sur le thème du « Far West ». Le « Saizerillon 2011» était proposé à la restauration à midi : râpé de pommes de terre, jambon au barbecue, salade, fromage et dessert gourmand. Après seulement cinq minutes d'attente, grâce à la parfaite organisation, le plat était servi ! Le soleil était heureusement de la partie et la manifestation a remporté le succès espéré. Pour preuve, les quatres parking étaient pleins en milieu d'après midi.

Les animations et décors Western proposés dans le parc, gentillement prêté pour l'occasion par Laurent, Victoire, François et Jocelyne, ont attiré la foule. Ainsi, se cotoyaient, en paix, Cow Boys, Cow Girls, Indiens et Indiennes, chanteurs et danseurs de Country, pour la joie de tous.

Dans les rues, promeneurs, brocanteurs, villageois, artisans locaux et associations ont présentés leurs produits tout frais sortis du four, du jardin ou des casseroles, leurs activités ou ont simplement vidé un peu de leurs greniers !

Le rendez vous est d'ore et déjà donné le 1er mai 2012 avec encore plus de décors et de costumes et bien sûr avec des animations toujours tournées autour du Far West, où chaque habitant est invité à se costumer.

Comme l'an dernier, un défilé sera organisé dans les rues, pour le grand plaisir des promeneurs et brocanteurs. **Alors à vos costumes !**

Si vous souhaitez vous mêler aux organisateurs, vous pouvez prendre contact avec la mairie ou les présidents d'association (même deux heures de bénévolat, avant, pendant ou après seront appréciées).

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS

















RENDEZ-VOUS LE 1ER MAI 2012 POUR UNE NOUVELLE ÉDITION DE « SAIZERAIS ANIM'MAI »

LA VIE ASSOCIATIVE

AMC SECTION LIVERDUN SAIZERAIS



L'association des Mutilés Combattants et Victimes de Guerre a été fondée peu après 1914. Son rôle est d'entretenir le souvenir des victimes de guerres. Elle est présente et organisatrice des commémorations liées aux conflits passés.

Président : René MAIRE
Contact : Serge COLLIGNON
Adresse : 3, RUE DES PÉTUNIAS - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 24 43 73

ACCA - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE



Issue d'une société de chasse créée en 1937, l'ACCA s'est constituée en 1972. Elle exerce son droit de chasse sur plus de 900 hectares sur le territoire de la commune. Ce droit est pratiqué en chasse individuelle, en battue, à l'affût.

Président et Contact : Pascal BEAU
Adresse : 7, ROUTE NATIONALE - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 24 62 94

COMITÉ DES FÊTES



Toute l'année, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour ses manifestations diverses telles que sa participation au Carnaval, le traditionnel cross du Muguet, Saizerais Anim'Mai et sa brocante, la marche Nancy-Metz, la soirée Beaujolais et la participation à la Saint-Nicolas.

Présidente et Contact : Nathalie MARTIN
Adresse : 10, ROUTE NATIONALE - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 23 72 93

ÉCURIE DE LA NEYETTE



Centre équestre « La Neyette » sur poneys ou chevaux ; élevage, promenades...

Président et Contact : Anthony BEAU
Adresse : 2, RUE DES TOURTERELLES - SAIZERAIS
Téléphone : 06 71 09 00 83

FROMARD AIR CLUB



Le club regroupe une douzaine de passionnés d'aéromodélisme. Construire un avion, le faire voler... constituent les principale activité du club. Le club dispose d'un terrain d'une superficie d'un hectare pour y faire ses démonstrations.

Président et Contact : Julien KOENIG
Adresse : 1, RUE DES TOURTERELLES - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 24 66 01

LA VIE ASSOCIATIVE



HARAS DE LA HAYE

Association affiliée à la Française d'Équitation et qui délivre, à ce titre, des licences et propose des séances régulières d'instructions, encadrées par des professionnels. Ouverts à tous publics.

Également pensions pour chevaux et dressages de jeunes chevaux.

Président et Contact : Hervé TATON
Adresse : 2, RUE DES LILAS - SAIZERAIS
Téléphone : 06 81 63 40 07



KALINKA

Les Ecuries Henry, accueillent vos chevaux, dans leur pension située à proximité de Nancy, au coeur de la campagne lorraine.

Structure privée affiliée à la Fédération Française d'Équitation, Kalinka se compose d'adhérents, tous propriétaires de chevaux. Les activités de prédilection sont les concours de sauts d'obstacles, les courses d'endurance et les compétitions hunters.

Présidente et Contact : Isabelle HENRY
Adresse : 13 RUE DES PINSONS - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 24 68 07



LES SAIZERILLONS

Anciennement FRPA (Fédération des Retraités et des Personnes Agées), cette association a pour but de regrouper les personnes pré retraitées, retraitées, aux personnes âgées et tout adhérent afin de créer entre eux des liens d'amitié et d'entraide, de leur proposer des activités diverses et variées, de défendre leurs droits. Elle adhère à la Fédération des Retraités et des Personnes Agées de Meurthe et Moselle (FRPA).

Présidente : Édith CEGLARZ
Contact : Maryse DETTI
Téléphone : 03 83 24 88 50



LES 4 VENTS

L'association « les 4 Vents » a été officialisée en février 2009. Elle se veut respectueuse de l'individu et de l'organisation de chaque manifestation, avec le souci de créer des relations positives et fraternelles au sein de Saizerais et du Bassin de Pompey. Elle organise aussi bien des bourses aux vêtements et aux jouets, des voyages, des sorties et repas pour les adhérents, et surtout sa désormais traditionnelle « Art Expo ».

Présidente et Contact : Rolande FRECHIN
Adresse : 15, RUE DES PINSONS - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 24 60 07



MJC

La Maison des Jeunes et de la Culture de Saizerais vous propose de nombreuses activités : body sculpt, fitness, gym, step, cardio, danse country, théâtre, hata yoga, couture, guitare...

Président et Contact : Jean ARROYO
Adresse : 11, RUE DES PETUNIAS - SAIZERAIS
Téléphone : 06 76 83 24 84

LA VIE ASSOCIATIVE



MICROF@CILE

Initiation ou perfectionnement dans l'utilisation d'un ordinateur, de logiciels et d'internet.

Président et Contact : Franck MATLAK
Adresse : 3, RUE DES TOURTERELLES - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 24 44 55



PHILEAS

L'association a pour but de se mettre au service des personnes et en particulier des personnes modestes ou défavorisées, de développer des actions destinées aux personnes en difficulté. Plus généralement, il s'agit de mettre sur pied tout type d'action pouvant se rattacher directement ou indirectement à la poursuite d'un objectif social, culturel, informatif ou susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement.

Président et Contact : Samuel FAUGIER
Adresse : 12, ROUTE NATIONALE - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 23 05 91



SAINT-HUBERT DU BOIS DE SAIZERAIS

Cette association loue le territoire de la Fôret Communale de Saizerais pour y pratiquer la chasse.

Président et Contact : Jean-luc MARMET
Adresse : 3, RUE SAINT-AMAND - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 24 51 71



SPORTING CLUB DE SAIZERAIS

Le SC Saizerais entame sa 48ème année d'existence en comptant à ce jour une cinquantaine de licenciés. Parmi eux, nos joueurs classés dans deux catégories, les Vétérans et les Séniors ; sans oublier les dirigeants qui représentent une quinzaine de personnes qui s'investissent tous bénévolement pour faire évoluer le club.

Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis de 19 h à 21 h au Stade Claude Deleys de Saizerais. Pour les catégories jeunes, si vos enfants souhaitent pratiquer le football à Saizerais, quel que soit leur âge, contactez le président du club.

Président et Contact : David BEITZ
Adresse : 1, CHEMIN DU RUISSEAU - SAIZERAIS
Téléphone : 06 66 34 64 08



ASSOCIATION OXYGÈNE

Le ski club Oxygène s'est donné comme but de promouvoir les activités de pleine nature, celles de glisse en particulier comme le ski, le surf, le ski-alpinisme, mais également le VTT, le canoë, la randonnée à pied, etc... Chaque saison, des sorties de ski sont organisées dans les Vosges ainsi que des stages d'une semaine dans les Alpes pendant les vacances scolaires.

Président et Contact : Thierry JEANDEL
Adresse : 40, RUE DE LIVERDUN - SAIZERAIS
Téléphone : 03 83 24 52 09

ASSOCIATIONS VOISINES ET PARTENAIRES


JUDO-CLUB

Géré par Monsieur et Madame Malherbe, le judo-club de Liverdun offre la possibilité aux enfants (à partir de 4 ans) et aux adultes la pratique, comme son nom l'indique, du judo, cet art martial qui vient du Japon. Un club qui compte aujourd'hui 130 « judokas » et qui propose de multiples séances pendant la semaine. Ainsi, des entraînements ont lieu le mardi (principalement pour les plus jeunes), le mercredi (la plage horaire du soir est reservée aux adultes), le vendredi soir et le samedi à la Salle Champagne de Liverdun.

Président et Contact : Pierre MALHERBE
Adresse : 454A RÉSIDENCE TOULAIRE - 54460 LIVERDUN
Téléphone : 03 83 24 46 95 ou 06 13 52 11 54
Mail : zabeth.judo@cegetel.net



REFUGE LPO

L'association Amicale du Refuge de Toulaire-Liverdun-Saizerais a pour activité principale le protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et en particulier la faune et la flore qui y sont associées, ainsi que l'organisation de rencontres culturelles et conviviales. Elle est rattachée à La LPO (Ligue de Protection pour les Oiseaux) de Meurthe-et-Moselle qui poursuit les mêmes buts de protection des oiseaux, soucieux de la biodiversité.
Contact : Jean-François MAUCHAMP ou Franck BOUEE
Adresse : 317 BOULEVARD ROLAND GARROS - 54460 LIVERDUN
Téléphone : 03 83 29 54 13
Mail : jeanfmauchamp@yahoo.fr
Site : http://www.lpo-meurthe-et-moselle.fr/


CROQUEURS DE POMMES

Un nom sucré pour une idée délicieuse, voilà comment l'on pourrait décrire l'association des Croqueurs de Pommes de Lorraine. Leur programme ? La recherche et la sauvegarde du patrimoine fruitier en voie de disparition, ainsi que la promotion des variétés anciennes méritantes, sans oublier l'information et l'éducation du public. En 2011, cette association locale a participé à un grand nombre de boursres aux plantes, à la 48ème édition de la Fête des Jardins, à la Fête des Saveurs et également la Fête de la Pomme.
Contact : Michel JACQUEMIN
Adresse : 10 RUE LYAUTEY - 54136 BOUXIÈRES-AUX-DAMES
Téléphone : 06 83 90 68 87
Mail : croqpomlor@laposte.net

BON À SAVOIR

« La Communauté de communes du Bassin de Pompey a adopté un nouveau logotype comportant trois couleurs : le gris rappelant l'histoire sidérurgique, le vert pour sa politique de protection de l'environnement et l'orange symbolisant la vitalité et le dynamisme dans ses projets de territoire. Vous avez pu voir apparaître des affiches dans les divers lieux publics vous informant de ce changement. Au cours de cette année, l'ensemble de la signalétique sera modifiée. »



LES ÉCOLES

LES ÉCOLES EN CHIFFRES

À l'école maternelle :

— Mme Arbelin accueille 26 élèves dans la petite (20 petits) et moyenne (6 moyens) sections

— Mme Ohlson accueille 29 élèves dans la moyenne section

— Mme Haye accueille, quant à elle, 27 élèves dans la grande section

Directrice : Claude ARBELIN

À l'école élémentaire :

— Mme Hummel accueille 23 élèves en classe de CP

— Mme André accueille 22 élèves en classe de CE1

— Mme Defarbus accueille 24 élèves en classe de CE2

— Mme Beaupuy accueille 23 élèves en CE2/CM1 (6 en CE2 et 17 en CM1)

— Mme Berraud accueille 22 élèves en CM1/CM2 (8 en CM1 et 14 en CM2)

Directrice : Carine BERRAUD

Site internet de l'école élémentaire de Saizerais :
http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/saizerais/

Remise de dictionnaires aux futurs collégiens

Avant leur entrée, un peu inquiète, en 6ème, les élèves de CM2 de l'école élémentaire de la Haute Épine se sont vus remettre des dictionnaires de langues, offerts par la mairie, pour commencer à apprendre ou pour parfaire leur anglais et leur allemand. Ils sont 28 à avoir quitté l'école élémentaire en juin 2011 pour entamer la suite de leur parcours scolaire, au collège.



LA RENTRÉE DES CLASSES À...

... l'école élémentaire







ÉTAT-CIVIL 2011

NAISSANCES

Émilie TABARY, née le 13 Janvier 2011
Arthur GUERIN, né le 20 Janvier 2011
Lucas CORMON-OHLSSON, né le 22 Février 2011
Paul ROUYR, né le 16 Mars 2011
Juliette CARUSO, née le 17 Mars 2011
Nicolas GALLOIS-SERLOOTEN-WAGNER, né le 02 Mai 2011
Sasha NICOLE, née le 03 Mai 2011
Chloé BERNARD, née le 13 Juin 2011
Mayline VALLON, née le 26 Juillet 2011
Natthan BILDSTEIN, né le 04 Août 2011
Charlotte REMY, née le 29 Septembre 2011
Emy BEITZ, née le 12 Octobre 2011
Paul GUILLIEM, né le 05 Novembre 2011
Maxim EHLÉ, né le 07 Novembre 2011
Elisa PEREIRA, née le 29 Novembre 2011
Zoé BOUR, née le 30 Novembre 2011
Alix MOUROT, née le 11 Décembre 2011
Romy STRAT, née le 27 Décembre 2011

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES

Stéphane PIETTE et Jeannie BRETAGNE se sont marié le 22 Janvier 2011
Julien CEGLARZ et Delphine MALGLAIVE se sont mariés le 02 Juillet 2011
Frédéric HOFFMANN et Laëticia CORCERON se sont mariés le 02 Juillet 2011
Teddy DECUF et Albane YAHIAOUI se sont mariés le 13 Août 2011

Meilleurs voeux de bonheur aux mariés

DÉCÈS

Robert KLEIN nous a quitté le 05 Janvier 2011
Mathilde HÖLLINGER (épouse BEREND) nous a quitté le 09 Février 2011
Roland CULLY nous a quitté le 13 Mars 2011
Luc CIMETIERE nous a quitté le 16 Avril 2011
Gilbert SOMMER nous a quitté le 27 Avril 2011
Gilbert VOMSCHEID nous a quitté le 28 Mai 2011

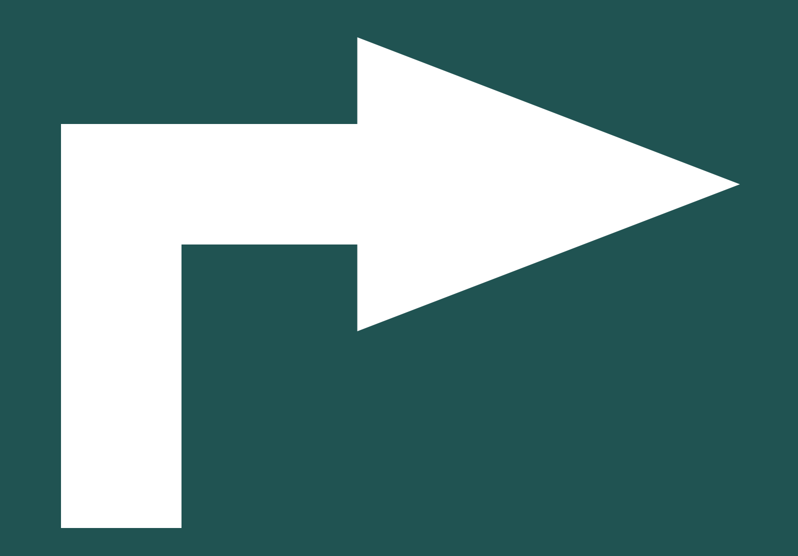
Nos condoléances à la famille

MAIRIE DE SAIZERAIS
PLACE ADRIEN TOUSSAINT
54 380 SAIZERAIS

HTTP://WWW.SAIZERAIS.FR

Et n'oubliez pas, la mairie de Saizerais a désormais sa propre page facebook. Pour être tenu au courant des dernières actualités de votre commune, il vous suffit simplement d'aimer la page. Facile comme un clic.

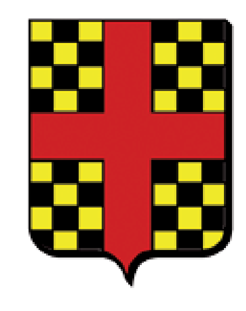
https://www.facebook.com/saizerais



INFOS PRATIQUES SUR LA COMMUNE DE SAIZERAIS ET LES ALENTOURS.

MAIRIE DE SAIZERAIS

La mairie est ouverte au public
— les matins de 8 h à 11 h 45 et le samedi de 9 h à 11 h 45
— lundis, mercredis et jeudis après-midi de 14 h à 18 h*
hors vacances scolaires



Mairie de Saizerais
Place Adrien Toussaint 54380 SAIZERAIS
Tel : 03 83 24 45 02 Fax : 03 83 24 66 23

Mail : mairie@saizerais.fr ou accueil@saizerais.fr ; urbanisme@saizerais.fr ou animation@saizerais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Rue des 4 éléments
54 340 Pompey
Tel : 03 83 49 81 81 ou 03 83 49 81 99
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 18 h



http://www.cc-bassinpompey.fr

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Voie de la digue
écluse de Clévant
54390 Frouard
— Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h* ; Samedi de 10 h à 19 h et Dimanche et jours feriés de 10 h à 13 h
**Fermeture à 18 h du 15 novembre au 15 mars.*

FEUILLE À DETACHER ET À CONSERVER ; TOUTES LES INFOS ET NUMÉROS UTILES FIGURENT CI-DESSUS ET AU DOS.

Composterie

Les Champs Mougenot
RD 907 - Route de Saizerais
54820 Marbache
Du lundi au vendredi de 10 h à 14 h
Samedi de 10 h à 17 h

Jours de ramassage des ordures ménagères

— Lundi : ordures ménagères (poubelles bleues et grises)
— Jeudi : déchets verts (poubelles vertes)
— Vendredi : recyclables (poubelles jaunes)

Contacts des transports en communs

Le Service de Transport à la Demande (Sitad'In) du Bassin de Pompey est à votre disposition.

Agence SIT au 7 Avenue du G[al] de Gaulle 54 430 Pompey
03 83 49 23 23
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ; samedi de 7 h 30 à 12 h ; www.cc-bassinpompey.fr

Allo Ted'
0820 20 54 54
Ouvert de 7 h à 19 h 30 ; www.ted.cg54.fr

Agence SUB
0811 444 854 ; www.reseausub.fr

Numéro d'urgence : que faire en cas... ?

— D'incendie :	**18 ou 112**
Gardez votre calme et une fois en sécurité, appelez les pompiers.	
— De problème de santé :	
- SOS MEDECINS	**0 820 87 86 85**
- Médigarde 54 :	**0 820 33 20 20**
— D'urgence médicale :	**15 ou 112**
Localisez précisément le lieu d'intervention, la nature de l'évènement, le nombre de victime, l'état de la victime, les gestes et mesures prises.	
— D'urgence enfant : Hôpital d'enfants Brabois :	**03 83 15 47 27**
— D'urgence adulte Hôpital Central de Nancy :	**03 83 85 14 61**
ou Urgence Polyclinique Gentilly :	**0825 121 825**
— D'empoisonnement :	**03 83 32 36 36**
— D'infractions pénales, d'accident de la route, de troubles à l'ordre publique, ... :	
Gendarmerie de Liverdun :	**03 83 24 53 12 ou 17**
— Disparition d'enfant :	**116 000**
— D'urgence vétérinaire : *(notez ici le numéro de votre vétérinaire)*	
Contactez votre vétérinaire habituel, en cas d'abscence, son répondeur vous indiquera le service d'urgence de garde le plus proche.	
— D'urgence GAZ :	**0 810 433 054**
— EDF :	**09 726 750 54**
— Taxis :	**03 83 37 65 37**

Les numéros verts :

— Allo Enfance Maltraitée *(appel gratuit depuis un poste fixe)* **:**	**0800 054 141**
— Drogues, alcool, tabac, Info Service :	**113**
— Sida Info Service *(appel gratuit d'un poste fixe)* **:**	**0 800 845 800**
— Croix-Rouge Ecoute *(appel gratuit d'un poste fixe)* **:**	**0 800 858 858**
— Hépatites Info Service *(appel gratuit d'un poste fixe)* **:**	**0 800 845 800**
— Accueil Sans Abri :	**115**
— Alcooliques Anonymes :	**0262 41 16 14**
— Écoute cancer (0,04 € TTC/mn) :	**0 810 810 821**